



# Rapport ministériel sur le rendement

Développement économique du Canada  
pour les régions du Québec

2013-2014

---

## Denis Lebel

Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales, et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec



Développement  
économique Canada  
pour les régions du Québec

Canada Economic  
Development  
for Quebec Regions

Canada

PUBLIÉ PAR

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Montréal (Québec) H3B 2T9

**[www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca)**

CATALOGUE Iu90-1/13-2014F-PDF

ISSN 1490-7399

Octobre 2014

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>i</b>
<b>Message du ministre</b> .....	<b>1</b>
<b>SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation</b> .....	<b>3</b>
1.1 Profil organisationnel.....	3
1.2 Contexte organisationnel.....	4
1.3 Dépenses réelles.....	14
1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental.....	19
1.5 Tendances relatives aux dépenses de DEC .....	20
1.6 Budget des dépenses par crédits votés .....	21
<b>SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique</b> .....	<b>23</b>
2.1 Résultat stratégique (RS) : Les régions du Québec ont une économie en croissance .....	24
2.2 Programme 1.1 – Développement des entreprises .....	27
2.2.1 Sous-programme 1.1.1 – <i>Soutien à l’entrepreneuriat</i> .....	30
2.2.2 Sous-programme 1.1.2 – <i>Performance des entreprises</i> .....	32
2.3 Programme 1.2 – Développement économique des régions .....	35
2.3.1 Sous-programme 1.2.1 – <i>Mobilisation des régions</i> .....	39
2.3.2 Sous-programme 1.2.2 – <i>Investissement dans les régions</i> .....	41
2.4 Programme 1.3 – Renforcement de l’économie des collectivités .....	44
2.4.1 Sous-programme 1.3.1 – <i>Programme de développement des collectivités (PDC)</i> ...	48
2.4.2 Sous-programme 1.3.2 – <i>Modernisation des infrastructures</i> .....	51
2.4.3 Sous-programme 1.3.3 – <i>Soutien ponctuel et ciblé</i> .....	53
2.5 Programme 1.4 – Services internes.....	56
<b>SECTION III : Renseignements supplémentaires</b> .....	<b>59</b>
3.1 Faits saillants des états financiers .....	59
3.2 États financiers.....	63
3.3 Tableaux de renseignements supplémentaires .....	64
3.4 Dépenses fiscales et évaluations .....	64
<b>SECTION IV : Coordonnées de l’organisation</b> .....	<b>65</b>
<b>Annexe : Définitions</b> .....	<b>67</b>
<b>Notes de fin de document</b> .....	<b>71</b>



## Avant-propos

Le rapport ministériel sur le rendement fait partie de la série de documents budgétaires. Ces documents appuient les lois de crédits, qui précisent les montants pouvant être dépensés par le gouvernement et à quelles fins générales. Les documents budgétaires comptent trois parties :

**Partie I** – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales.

**Partie II** – Le budget principal des dépenses décrit les ressources financières requises au prochain exercice par chaque ministère, organisme et société d'État.

**Partie III** – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux documents. Le rapport sur les plans et les priorités (RPP) est un plan de dépenses établi par chaque ministère et organisme qui reçoit des crédits parlementaires (à l'exception des sociétés d'État). Ce rapport présente des renseignements détaillés, pour une période de trois ans commençant à l'exercice indiqué dans le titre du rapport, sur les priorités, les résultats stratégiques, les programmes, les résultats attendus et les ressources connexes requises. Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) dresse un bilan du rendement réel obtenu par chaque ministère et organisme au cours du plus récent exercice terminé, en fonction des plans, des priorités et des résultats attendus énoncés dans son propre RPP. Le RMR informe les parlementaires et la population des résultats obtenus par les organisations pour les Canadiens.

Le budget supplémentaire des dépenses renferme en outre des renseignements sur les besoins relatifs aux dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal des dépenses ou qui ont ultérieurement été précisés afin de rendre compte de l'évolution de programmes et de services donnés.

L'information financière présentée dans le RMR provient directement des autorisations décrites dans le budget principal des dépenses et des renseignements fournis dans le RPP sur les dépenses prévues. Cette information financière correspond à celle fournie dans les Comptes publics du Canada. Ceux-ci renferment l'État consolidé de la situation financière, l'État consolidé des résultats et du déficit accumulé, l'État consolidé de la variation de la dette nette et l'État consolidé des flux de trésorerie du gouvernement du Canada, de même que des renseignements détaillés des opérations financières ventilés par portefeuille ministériel pour un exercice donné. Deux types d'information financière présentée dans le RMR proviennent des Comptes publics du Canada : les autorisations budgétaires disponibles pour emploi au nouvel exercice par une organisation qui reçoit des crédits parlementaires, et les autorisations utilisées lors de cet exercice. Ces dernières autorisations correspondent aux dépenses réelles décrites dans le RMR.

La Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats du Conseil du Trésor favorise une plus grande concordance de l'information sur le rendement présentée dans les RMR, les autres documents budgétaires et les Comptes publics du Canada. Pour les organisations qui reçoivent des crédits parlementaires, la Politique définit l'architecture d'alignement des programmes comme une structure par rapport à laquelle l'information sur le rendement financier et non financier est fournie aux fins des documents budgétaires et des rapports au Parlement. Peu importe si l'organisation présente l'information dans le budget principal des dépenses, le RPP, le RMR ou les Comptes publics du Canada, la même structure est utilisée.

Dans le but de mieux appuyer les décisions sur les crédits, un certain nombre de changements ont été apportés aux RMR en 2013-2014. Le RMR présente maintenant les renseignements sur les finances, les ressources humaines et le rendement dans la section II, au niveau le plus bas de l'architecture d'alignement des programmes, le cas échéant.

Le format et la terminologie du RMR ont également été modifiés afin de le rendre plus clair et cohérent et de mettre davantage l'accent sur l'information du budget des dépenses et des Comptes publics. De plus, l'information ministérielle concernant la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) a été regroupée dans un nouveau tableau de renseignements supplémentaires qui sera affiché sur le site Web du ministère. Ce tableau comprend tous les éléments de la Stratégie qui étaient auparavant fournis dans les RMR et les sites Web ministériels, y compris les rapports sur l'écologisation des opérations gouvernementales et les évaluations environnementales stratégiques. La section III du rapport fournira un lien vers le nouveau tableau dans le site Web du ministère. Enfin, les définitions des termes utilisés sont maintenant fournies en annexe.

## Message du ministre

C'est avec fierté que je présente au Parlement le Rapport ministériel sur le rendement de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) pour la période se terminant le 31 mars 2014.

Au cours des dernières années, les mesures prises par le gouvernement du Canada ont contribué à faire de l'économie canadienne la plus performante du G-7 sous plusieurs aspects. De tous les pays du G-7, c'est le Canada qui a connu la plus forte croissance de l'emploi depuis la reprise en 2009.

Durant les douze derniers mois, et conformément à son mandat et aux priorités du gouvernement du Canada, DEC a continué à appuyer la croissance économique des différentes régions du Québec en appuyant les entreprises et les collectivités.

DEC a poursuivi ses efforts en ce sens avec l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile* visant à appuyer les collectivités touchées par le déclin de cette industrie. Il a également permis de soutenir la remise en état et l'amélioration d'infrastructures communautaires existantes dans les régions du Québec au moyen du *Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire*.

Dans la foulée des événements tragiques de juillet 2013, DEC a rapidement mis en œuvre l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic* pour appuyer la relance économique et la reconstruction de cette collectivité.

Par le biais de son *Programme de développement économique du Québec*, DEC a investi près de 198 millions de dollars en subventions et contributions pour favoriser l'essor des entreprises. Ses actions ont favorisé l'entrepreneuriat, la productivité des entreprises, l'exportation, la commercialisation et l'innovation partout au Québec.

Je vous invite à parcourir ce rapport qui démontre que les interventions de DEC sont bien adaptées aux réalités économiques du Québec et qu'elles contribuent au développement des entreprises et au dynamisme des régions du Québec.



---

### Denis Lebel

Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec





# SECTION I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

## 1.1 Profil organisationnel

**Ministre :** L'honorable Denis Lebel

**Administrateur général :** Mme Marie Lemay

**Portefeuille ministériel :**

Développement économique du Canada pour les régions du Québec

**Année de création :** 2005

**Principales autorités législatives :**

Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Se référer au site Web de Justice Canada : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html>

## 1.2 Contexte organisationnel

### 1.2.1 Raison d'être et responsabilités

#### **Mission**

Selon sa loi constitutive,<sup>2</sup> entrée en vigueur le 5 octobre 2005, DEC a pour mission de « promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs ».

#### **Résultat stratégique**

Les régions du Québec ont une économie en croissance.

#### **Vision**

Les régions et les entreprises du Québec participent à l'économie de demain à la hauteur de leur potentiel, et ce, en misant sur leurs atouts respectifs.

Dans le cadre de sa mission, DEC favorise le démarrage et la croissance des entreprises. Elle les aide à devenir plus concurrentielles, productives, innovatrices et actives sur les marchés nationaux et étrangers. Il appuie les efforts de mobilisation du milieu au sein des différentes régions du Québec, et l'attraction des investissements destinés à accroître la prospérité de l'économie québécoise et canadienne.

DEC contribue ainsi au dynamisme économique de l'ensemble des régions du Québec, en accordant une attention particulière aux collectivités à faible croissance économique, et ce, conformément à sa loi constitutive. À cet égard, DEC dispose d'un indice de développement économique<sup>3</sup> qui lui permet, entre autres, de déterminer le niveau de développement économique des 104 collectivités<sup>4</sup> du Québec afin de répondre adéquatement aux besoins.

DEC agit auprès des entreprises, principalement des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des organismes à but non lucratif (OBNL) par l'intermédiaire de ses bureaux d'affaires.<sup>5</sup> C'est en offrant, entre autres, un appui financier pour la réalisation de projets que DEC parvient à les soutenir dans leurs démarches de développement.

---

<sup>2</sup> Pour consulter le texte de la *Loi sur l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-1.3/index.html>.

<sup>3</sup> L'indice de développement économique de DEC est composé de plusieurs variables comme, par exemple, le taux d'activité, le taux d'entrepreneuriat, le taux d'établissements exportateurs, la valeur des permis de bâtir, la diversification de la structure industrielle, la productivité, et plus encore.

<sup>4</sup> Par « collectivités », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

<sup>5</sup> Pour consulter la liste des bureaux d'affaires de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/contact/bureaux/index.html>

L'approche de DEC s'inspire des meilleures pratiques recensées en matière de développement économique régional.<sup>6</sup> Elle est :

- **cohérente** avec les priorités gouvernementales et les stratégies nationales en lien avec sa mission et les résultats escomptés;
- **adaptée** aux enjeux et aux défis économiques des entreprises et des différentes régions du Québec en misant sur leurs atouts et leur potentiel;
- **collaborative** avec les acteurs économiques, tels que les partenaires du milieu, les autres ministères et organismes fédéraux, le gouvernement du Québec et les organismes municipaux.

### Programmes et initiatives de subventions et de contributions de DEC, 2013-2014<sup>7</sup>

<p>Programme de développement économique du Québec (PDEQ)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Initiatives ponctuelles<ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Initiative de relance économique de Lac-Mégantic</i></li><li>- <i>Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile</i></li><li>- <i>Initiative de développement économique — Dualité linguistique (IDE)</i></li><li>- <i>Fond d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)</i></li></ul></li></ul> <p>Programme national mis en œuvre au Québec par DEC :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Programme de développement des collectivités (PDC)</i></li></ul> <p>Partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour livrer au Québec :<sup>8</sup></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Fonds Chantiers Canada-Québec (FCC)</i></li><li>▪ <i>Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)</i></li></ul>
---

<sup>6</sup> Se référer au site Web de DEC: <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/strategiques/2012/261/index.html>.

<sup>7</sup> DEC contribue à la conception, à l'administration ou à la mise en œuvre au Québec de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles de S&C. Pour plus de détails sur la description de ces programmes et initiatives, se référer au site Web de DEC: <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/index.html> et aux tableaux supplémentaires sur les paiements de transfert.

<sup>8</sup> Pour plus de détails sur ce programme, se référer au site Web de d'Infrastructure Canada : <http://www.infrastructure.gc.ca/>.

## 1.2.2 *Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes*

Le présent rapport est construit selon l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de DEC, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012. Ainsi, la liste qui suit présente le cadre complet des quatre programmes et sept sous-programmes<sup>9</sup> de DEC, des liens qui les unissent et du résultat stratégique auquel ils contribuent.

### **1. Résultat stratégique :** Les régions du Québec ont une économie en croissance

#### **1.1 Programme :** « Développement des entreprises »

**1.1.1 Sous-Programme :** *Soutien à l'entrepreneuriat*

**1.1.2 Sous-Programme :** *Performance des entreprises*

#### **1.2 Programme :** « Développement économique des régions »

**1.2.1 Sous-Programme :** *Mobilisation des régions*

**1.2.2 Sous-Programme :** *Investissement dans les régions*

#### **1.3 Programme :** « Renforcement de l'économie des collectivités »

**1.3.1 Sous-Programme :** *Programme de développement des collectivités*

**1.3.2 Sous-Programme :** *Modernisation des infrastructures*

**1.3.3 Sous-Programme :** *Soutien ponctuel et ciblé*

#### **1.4 Programme :** « Services internes »

---

<sup>9</sup> À noter qu'un programme de subventions et de contributions (S&C) ou de paiement de transfert ne correspond pas à un programme ou un sous-programme au sens de l'AAP.

### 1.2.3 Priorités organisationnelles

Les priorités représentent les domaines sur lesquels DEC a choisi de mettre l'accent. Elles sont établies en fonction des priorités du gouvernement du Canada, des risques et des résultats ministériels visés ainsi que des défis économiques des différentes régions du Québec. Durant l'exercice financier 2013-2014, DEC a mis en œuvre les trois priorités suivantes, qui s'inscrivent dans la continuité de celles présentées dans ses derniers *Rapports sur les plans et priorités* (RPP) :

Priorité n°1	Type	Lien avec le programme
<p><i>Contribuer à la croissance économique et à la prospérité à long terme du Québec en appuyant l'essor des entreprises (directement ou via des OBNL), tout en accordant une attention particulière aux collectivités dont le potentiel de croissance est plus faible</i></p>	<p>Priorité permanente (formulation révisée depuis l'exercice 2012-2013)</p>	<p>1.1 <i>Développement des entreprises</i></p>
<b>Sommaire du progrès accompli</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEC a poursuivi son appui à l'essor des entreprises en 2013-2014, contribuant entre autres à renforcer la compétitivité du secteur manufacturier au Québec.<sup>10</sup> La part totale de l'aide approuvée pour cette priorité est demeurée stable en 2013-2014 par rapport à 2012-2013, totalisant 67 % de l'aide totale approuvée par DEC dans le cadre de ses programmes.<sup>11</sup></li> <li>• DEC a conclu 348 nouvelles ententes de contribution relatives à cette priorité en 2013-2014, représentant 125,0 millions de dollars en aide financière approuvée. De ce nombre :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 60 visaient à soutenir l'entrepreneuriat, soit 21,4 millions de dollars en aide financière approuvée. Il s'agit de nouveaux projets visant le prédémarrage et le démarrage d'entreprises;</li> <li>- 181 concernaient le soutien à la productivité et l'expansion d'entreprises.</li> </ul> </li> </ul>		

<sup>10</sup> Lien avec les priorités du Gouvernement du Canada : <http://www.budget.gc.ca/2013/doc/themes/manufact-fra.html>.

<sup>11</sup> Le nombre total de projets approuvés correspond aux projets nouvellement approuvés par DEC en cours d'un exercice financier donné.

L'aide approuvée pour ces projets se chiffre à 67,9 millions de dollars;

- 42 l'ont été pour favoriser l'innovation et le transfert technologique, totalisant 22,1 millions de dollars en aide approuvée;
- 65 concernaient l'appui à la commercialisation et l'exportation, soit 13,6 millions de dollars en aide approuvée.

- DEC a accordé une attention particulière aux collectivités à faible croissance économique :<sup>12</sup> 38 % des nouvelles ententes de contribution liées à l'essor des entreprises étaient situées dans ces collectivités (131 projets), soit 37 % de l'aide approuvée (46,9 millions de dollars). Ces collectivités comptent pour 21 % de la population totale du Québec.

<b>Priorité n° 2 (voir RPP 13-14)</b>	<b>Type</b>	<b>Lien avec le programme</b>
<i>Contribuer au renforcement de l'économie des régions et des collectivités par l'entremise d'un appui ponctuel et ciblé</i>	Priorité déjà établie au cours de l'exercice financier 2012-2013 (Formulation révisée)	1.3 <i>Renforcement de l'économie des collectivités</i>
<b>Sommaire du progrès accompli</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• DEC a continué la mise en œuvre du <i>Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire</i> (FAIC), en vigueur jusqu'au 31 mars 2014. Le FAIC visait à appuyer la remise en état et l'amélioration d'infrastructures communautaires existantes. <ul style="list-style-type: none"> <li>- 230 nouvelles ententes de contribution conclues en 2013-2014;</li> <li>- 23,1 millions de dollars d'aide approuvée pour ces projets;</li> <li>- Amélioration de la qualité des installations communautaires et retombées économiques dans 80 collectivités au Québec.</li> </ul> </li> <li>• DEC a mis en œuvre deux nouvelles initiatives pour offrir un appui ponctuel et ciblé à des collectivités particulièrement vulnérables :</li> </ul>		

<sup>12</sup> DEC a identifié 68 MRC à faible croissance économique, ciblées en fonction de son *Indice de développement économique*. La liste de ces MRC se trouve à l'adresse Internet suivante : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/mrc.html>.

*1. Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars sur 7 ans;
- Vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître ainsi leur potentiel de croissance à long terme;
- 126 rencontres avec des clients potentiels et des partenaires de développement économique ont eu lieu sur les territoires desservis;
- 11 ententes de contribution conclues en 2013-2014 pour un montant d'aide approuvée qui se chiffre à 3,7 millions de dollars.

*2. Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur 7 ans, elle se décline en trois volets : la reconstruction de la Ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissements gérés par la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région de Mégantic;
- Vise à apporter un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013;
- Déploiement d'une équipe dédiée sur le terrain pour accompagner les acteurs du milieu dans leurs démarches de développement économique. Entre le lancement de l'Initiative et mars 2014, l'équipe a participé à plus de 55 rencontres avec des entrepreneurs, des officiels de la ville et des intervenants économiques locaux;
- 4 ententes de contribution conclues pour un montant d'aide totale qui se chiffre à 6 millions de dollars.

Priorité n°3	Type	Lien avec le programme
<b>Poursuivre la modernisation et la transformation de DEC</b>	Priorité Permanente (formulation révisée depuis l'exercice 2011-2012)	Tous
<b>Sommaire du progrès accompli</b>		
En 2013-2014, DEC a poursuivi et accéléré la mise en œuvre de ses initiatives de transformation et de modernisation. L'initiative gouvernementale <i>Objectif 2020</i> lancée au cours de l'exercice 2013-2014 est venue appuyer ce que DEC avait déjà		

entrepris dans cette optique.

DEC a complété plusieurs projets de modernisation dont il avait la maîtrise d'œuvre. Il a influencé et s'est adapté à l'évolution des plans des autres ministères en ce qui a trait à la mise en œuvre des initiatives pangouvernementales à ce chapitre. Dans la foulée d'*Objectif 2020*, DEC a mis en place plusieurs activités de mobilisation et de consultation à l'échelle de l'organisation et développé un plan d'action qui s'échelonne jusqu'à 2020.

***Des services et des programmes plus accessibles et plus modernes visant à offrir un service plus adapté aux clients de DEC***

- DEC a complété en 2013-2014 l'intégration de la gestion des risques dans plusieurs des principales étapes du processus de gestion des subventions et contributions.
- DEC a utilisé un formulaire en ligne pour réaliser les appels de proposition du *Fonds d'amélioration aux infrastructures communautaires*, facilitant ainsi les transactions avec sa clientèle.

***Un environnement de travail plus moderne, stimulant et efficient***

- DEC a mis en œuvre la vision d'*Objectif 2020* issue des priorités du Greffier du Conseil privé. Tous les employés de DEC ont été consultés pour concrétiser la vision de la fonction publique. Plus de 400 idées ont été soulevées et analysées. Issu du dialogue au sujet d'*Objectif 2020*, un plan d'action *Destination 2020* a été développé. La mise en œuvre de ce plan est débutée permettant ainsi à DEC de contribuer à bâtir la fonction publique de demain.



## 1.2.4 Analyse des risques

En 2013-2014, DEC avait identifié un risque externe : les risques économiques et la capacité institutionnelle et trois risques internes: la gestion du changement, la gestion des effectifs et enfin la gestion de l'information. En cours d'année, DEC a mis en œuvre les stratégies d'atténuation prévues. Il a ainsi pu gérer ses risques et atteindre les résultats escomptés.

Le tableau ci-dessous présente les risques, quelques exemples de stratégies d'atténuation mises en œuvre, le lien vers l'AAP et le lien vers les priorités organisationnelles.

Risques corporatifs	Stratégies d'atténuation des risques	Lien avec l'AAP	Lien avec les priorités
<b>Risque externe</b>			
<p><b>Risques économiques et capacité institutionnelle</b></p> <p>Risque que la poursuite des priorités et des résultats escomptés des programmes de développement économique de DEC soit affectée (négativement ou positivement) par le contexte économique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des priorités d'intervention et élaboration des énoncés de politiques et des outils d'intervention en assurant une veille continue.</li> <li>• Consultation des autres agences de développement régional, des agences centrales et des autres ministères fédéraux en temps opportun.</li> <li>• Politique de risques opérationnels pour la gestion des subventions et contributions.</li> <li>• Stratégie de communication externe de DEC, visant à faire connaître les priorités et interventions de DEC en temps opportun.</li> </ul>	<p>Résultat stratégique</p> <p>– <i>Les régions du Québec ont une économie en croissance</i></p>	<p># 1, 2</p>

<b>Risques internes</b>			
<p><b>Gestion du changement dans un contexte de transformation de la fonction publique</b></p> <p>Risque que la mise en œuvre prévue des piliers de modernisation et de la gestion du changement de DEC soit affectée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veille continue des initiatives gouvernementales de transformation effectuées avec influence sur les processus décisionnels.</li> <li>• Participation active aux comités établis.</li> <li>• Révision des priorités d'intervention au moyen de la planification et suivi régulier des priorités de DEC.</li> <li>• Plan de communication lié aux axes de transformation de DEC.</li> </ul>	<p>Résultat stratégique</p> <p>–</p> <p><i>Les régions du Québec ont une économie en croissance</i></p>	<p># 3</p>
<p><b>Gestion des effectifs</b></p> <p>Risque que DEC n'ait pas la capacité adéquate pour atteindre ses résultats et maintenir sa conformité à l'ensemble de ses obligations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi régulier des activités au moyen de la planification intégrée et réallocation des ressources en fonction des besoins et des priorités.</li> <li>• Plan intégré des RH ce qui inclut le début de la mise en œuvre de la directive sur la gestion du rendement et la revue de nos processus opérationnels communs en matière de RH.</li> <li>• Plan d'action en réponse au sondage des fonctionnaires fédéraux.</li> <li>• Plan sur les valeurs et l'éthique.</li> <li>• Poursuite des échanges avec les syndicats.</li> <li>• Plan de communication interne et de mobilisation des employés.</li> <li>• Mise en place de l'initiative <i>Objectif 2020</i>.</li> <li>• Suivi de la conformité grâce à la surveillance active et au contrôle interne.</li> </ul>	<p>Résultat stratégique</p> <p>–</p> <p><i>Les régions du Québec ont une économie en croissance</i></p>	<p># 1, 2, 3</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Simplification des processus administratifs (ex : intégration de la gestion des risques pour l'analyse des projets)</li> </ul>		
<p><b>Gestion de l'information</b></p> <p>Risque que DEC n'ait pas une information fiable et pertinente en temps opportun pour appuyer sa prise de décision, sa reddition de comptes et ses besoins de transformation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation systématique et uniforme de la prise de décisions en matière de gestion des subventions et contributions.</li> <li>• Poursuite de la formation sur l'analyse financière.</li> <li>• Tableaux de bord développés pour appuyer la prise de décision.</li> <li>• Formation du personnel, accompagnement et mesures de contrôle pour assurer la fiabilité de l'information dans les systèmes.</li> <li>• Actualisation de la stratégie en gestion de l'information pour assurer la mise en œuvre de la gestion électronique des documents.</li> </ul>	<p>Résultat stratégique</p> <p>–</p> <p><i>Les régions du Québec ont une économie en croissance</i></p>	# 1, 2, 3

## 1.3 Dépenses réelles

Cette section présente un survol des ressources financières et humaines, de même qu'un tableau récapitulatif du rendement de DEC pour l'année 2013-2014.

### Ressources financières<sup>13</sup> pour 2013-2014<sup>14</sup> (en dollars)

Total des dépenses budgétaires	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
254 931 372	254 931 372	307 891 696	269 305 817	14 374 445

La différence entre le total des autorisations et les dépenses réelles s'explique principalement par l'octroi d'un financement additionnel de 35 millions de dollars à la fin de l'exercice 2013-2014 pour l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*. DEC a entrepris les démarches nécessaires pour répondre aux besoins de la collectivité au cours des prochaines années à l'aide de ces fonds.

En 2013-2014, l'écart de 5,6% observé entre les dépenses réelles et prévues s'explique principalement par l'obtention du report des crédits du *Fonds d'amélioration d'infrastructure communautaire* en cours d'année.

<sup>13</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>14</sup> Le Budget principal des dépenses est déposé au Parlement avant le début de l'exercice financier. Les dépenses prévues sont composées du budget principal en plus des autorisations additionnelles au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités*. Le total des autorisations correspond aux autorisations totales indiquées dans les comptes publics pour l'année terminée le 31 mars 2014. La totalité des dépenses réelles de DEC correspond aux dépenses réelles indiquées dans les comptes publics.

**Ressources humaines pour 2013-2014 (équivalent temps plein – ETP)**

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
314	332	18

En 2013-2014, DEC a dû s'ajuster en cours d'année pour répondre aux défis et aux enjeux des entreprises et des collectivités du Québec. Il a ainsi adapté l'allocation de ses ressources entre les programmes de son AAP prévus dans le RPP en 2013-2014 y compris les services internes. Les programmes *Renforcement de l'économie des collectivités* et *Services internes* ont été davantage sollicités en 2013-2014 que ce qui avait été prévu dans le RPP pour le même exercice financier, ce qui explique l'écart entre les ressources réelles et prévues.

En effet, en ce qui concerne le programme *Renforcement de l'économie des collectivités*, les ETP additionnels ont permis à DEC d'appuyer 230 nouvelles ententes de contribution en 2013-2014 dans le cadre du FAIC, de concevoir et mettre en œuvre l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile* et l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*.

Du côté des services internes, les ETP additionnels ont permis à DEC de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre de ses projets de transformation et de modernisation tout en s'ajustant pour le déploiement d'initiatives gouvernementales comme, par exemple la mise en œuvre des processus opérationnels communs en matière de ressources humaines et de nouvelles directives sur les voyages ou sur la gestion du rendement. Tous les efforts supplémentaires déployés en 2013-2014 dans le cadre de ce programme permettront à DEC de respecter ses engagements en temps voulu.

Par ailleurs, la répartition des ressources humaines par programme et sous-programmes de l'AAP dans le *Rapport sur les plans et priorités 2013-2014* n'était présentée qu'à titre indicatif. Des ajustements à la méthode de répartition des ressources humaines par programme et sous-programme de l'AAP seront reflétés dans le RPP 2015-2016. Celle-ci tiendra davantage compte de la consommation réelle d'ETP au cours des dernières années.

**Tableau 1 – Sommaire du rendement budgétaire, par résultat stratégique et programme<sup>15</sup>**  
**(En dollars)**

Résultats stratégiques, programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2013-2014	Dépenses prévues			Autorisations totales pouvant être utilisées 2013-2014 <sup>16</sup>	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2013-2014	2014-2015	2015-2016 <sup>17</sup>		2013-2014	2012-2013	2011-2012 <sup>18</sup>
Résultat stratégique 1 : <i>Les régions du Québec ont une économie en croissance.</i>								
Programme 1.1. : « Développement des entreprises »	152 565 372	152 565 372	146 609 271	131 455 948	153 560 384	147 594 134	130 483 270	N/D
Programme 1.2. : « Développement économique des régions »	39 283 744	39 283 744	48 507 929	43 456 821	39 482 396	39 132 388	44 054 296	N/D
Programme 1.3. : « Renforcement de l'économie des collectivités »	48 271 536	48 271 536	38 816 648	37 444 602	99 103 811 <sup>19</sup>	64 286 545	102 808 455	N/D
<b>Total partiel - Résultat stratégique 1</b>	240 120 652	240 120 652	233 933 847	212 357 371	292 146 591	251 013 067	277 346 021	282 911 939
<b>Total partiel - Services internes</b>	14 810 720	14 810 720	13 906 770	13 985 074	15 745 105	18 292 750	19 083 325	23 008 956
<b>TOTAL</b>	254 931 372	254 931 372	247 840 617	226 342 445	307 891 696	269 305 817	296 429 346	305 920 895

<sup>15</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement. Les services internes ne comprennent que des dépenses de fonctionnement.

<sup>16</sup> Le Budget principal des dépenses est déposé au Parlement avant le début de l'exercice financier. Les dépenses prévues sont composées du budget principal en plus des autorisations additionnelles au moment de la publication du *Rapport sur les plans et les priorités*. Le total des autorisations correspond aux autorisations totales indiquées dans les comptes publics pour l'année se terminant le 31 mars 2014. La totalité des dépenses réelles de DEC correspond aux dépenses réelles indiquées dans les comptes publics.

<sup>17</sup> Le remboursement des contributions par les clients n'est pas inclus dans les dépenses prévues pour 2015-2016 et 2016-2017 car l'autorité n'est pas obtenue à ce stade-ci.

<sup>18</sup> Les données sur les dépenses réelles de 2011-2012 ne sont pas disponibles car DEC a un nouvel AAP depuis 2012-2013.

<sup>19</sup> Ce montant inclut le financement additionnel de 35 M\$ pour l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*. DEC a entrepris les démarches pour étaler ses dépenses au cours des prochaines années et ce, de manière à pouvoir continuer à répondre aux besoins de la collectivité.

## Analyse des dépenses par programme de l'AAP

Pour l'exercice financier 2013-2014, le total des dépenses de DEC en subventions, en contributions et en fonctionnement s'est chiffré à 269,3 millions de dollars. De ce montant, 225,9 millions de dollars ont été investis en S&C dans des projets visant le développement économique.

### a. Rendement des programmes de l'AAP, excluant les services internes

Le tableau 1 montre que les dépenses réelles de DEC pour l'année 2013-2014, outre celles associées à ses services internes, ont atteint 251,0 millions de dollars et représentent ainsi 93,2 % de ses dépenses réelles totales. Celles-ci ont été réparties dans les programmes de l'AAP de DEC comme suit :

- 59 % pour le *Développement des entreprises*;
- 15 % pour le *Développement économique des régions*;
- 26 % pour le *Renforcement de l'économie des collectivités*.

Comme mentionné précédemment, les programmes de DEC sont flexibles de façon à s'adapter en continu aux défis et aux enjeux des entreprises et des différentes régions du Québec. Ceci se reflète en 2013-2014 par la mise en œuvre d'initiatives ponctuelles et un accroissement du volume d'affaire qui ont nécessité des ajustements en matière de ressources. Les écarts entre les prévisions de DEC et ses dépenses réelles entre les programmes de l'AAP s'expliquent par la nature et le type de projets soumis par les promoteurs et reflètent les besoins du milieu en matière de développement économique. En effet, la conception et la concrétisation des projets appuyés par DEC relève des entreprises et des intervenants locaux et régionaux. Il en résulte une grande interdépendance entre le dynamisme de tous les acteurs impliqués et les résultats de DEC.

De manière plus précise, l'attribution de crédits supplémentaires pour livrer au Québec le *Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire* et le financement des Ententes Canada-Québec pour appuyer la gestion durable des forêts québécoises sont les principales raisons de l'écart observé entre les dépenses réelles de DEC et ses prévisions en 2013-2014 dans le programme *Renforcement de l'économie des collectivités*.

Bien que DEC poursuivra la prestation de l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*, de l'*Initiative Canadienne de diversification économique des collectivités tributaire du chrysotile* ainsi que de l'*Initiative nationale de dualité linguistique (IDE) 2013-2018*, il prévoit néanmoins une diminution de ses dépenses au cours des deux prochaines années (2014-2015 et 2015-2016) en raison de la fin du financement d'initiatives temporaires telles que le *Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire*, au montant de 29,3 millions de dollars.

**b. Rendement des services internes**

La tendance des dépenses réelles au niveau du programme *Services internes* est à la baisse passant de 23 millions de dollars en 2011-2012 à 18,3 millions en 2013-2014. Cette baisse est le résultat des efforts de l'organisation pour respecter les orientations gouvernementales liées à la réduction du déficit.



## 1.4 Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Dépenses pour 2013-2014 par [secteur de dépenses du Cadre pangouvernemental](#)<sup>i</sup>  
(En dollars)

Résultat stratégique	Programmes	Secteurs de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses réelles
Les régions du Québec ont une économie en croissance.	1.1 Développement des entreprises	Affaires économiques	Une croissance économique forte	147 594 134
	1.2 Développement économique des régions	Affaires économiques	Une croissance économique forte	39 132 388
	1.3 Renforcement de l'économie des collectivités	Affaires économiques	Une croissance économique forte	64 286 545
	1.4 Services internes	Affaires économiques	Une croissance économique forte	18 292 750

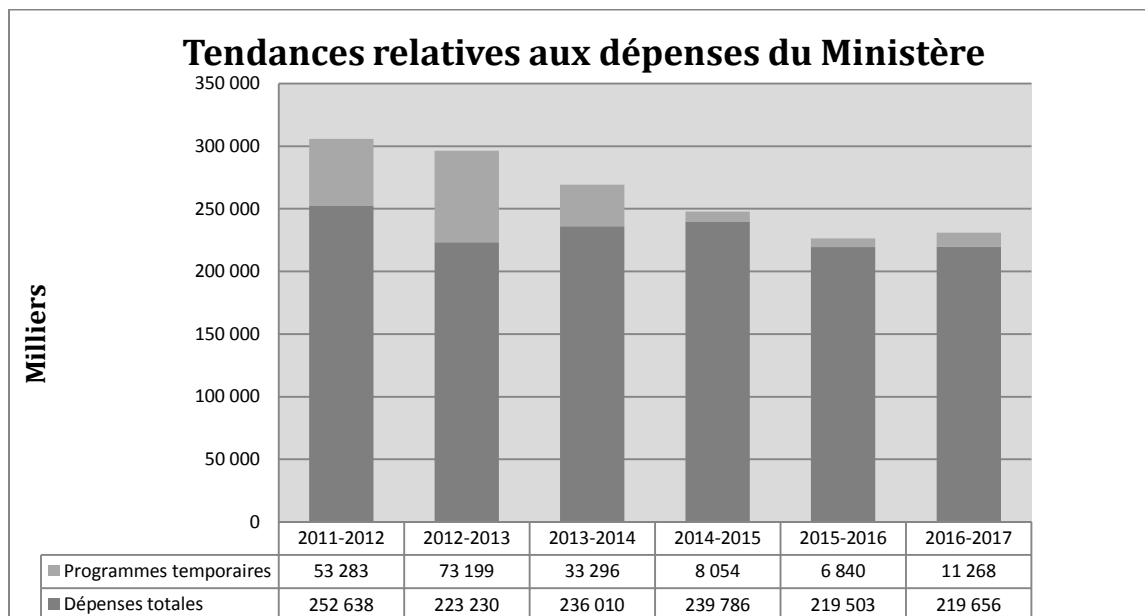
**Total des dépenses 2013-2014 par secteur de dépenses (En dollars)**

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	254 931 372
Affaires sociales	s.o.
Affaires internationales	s.o.
Affaires gouvernementales	s.o.

## 1.5 Tendances relatives aux dépenses de DEC

Le graphique ci-dessous illustre les tendances relatives aux dépenses réelles et prévues de DEC. La barre pleine correspond aux dépenses en subventions, en contributions (S&C) et en fonctionnement dans le cadre de ses programmes,<sup>20</sup> tandis que la barre grisée fait état de celles liées aux programmes à durée temporaire.<sup>21</sup>

**Graphique 1 : Tendance des dépenses réelles<sup>22</sup> et prévues,<sup>23</sup> du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2017<sup>24</sup>**



Tout d'abord, le graphique ci-dessus montre une diminution de 12 % des dépenses de DEC entre 2011-2012 et 2013-2014, passant ainsi de 305,9 millions de dollars à 269,3 millions de dollars. Le Canada étant touché par le ralentissement économique mondial, le gouvernement fédéral avait lancé son *Plan d'action économique du Canada* (PAEC) en vue de stimuler l'économie du pays. DEC avait été mis à contribution par le biais du *Fonds d'adaptation des collectivités* (FAC) et du *Programme Infrastructures de loisirs Canada* (PILC), ce qui a eu une incidence significative sur son budget et ses dépenses prévues.

<sup>20</sup> Les programmes de DEC sont le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ) et le *Programme de développement des collectivités* (PDC).

<sup>21</sup> Les programmes temporisés de DEC entre le 1<sup>er</sup> avril 2011 et le 31 mars 2017 sont, par exemple : *Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec*, *Fonds d'amélioration des infrastructures communautaires*, *Initiative visant le développement des croisières internationales*, *Fonds d'adaptation des collectivités*, *Programme Infrastructures de loisirs Canada*, *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*, *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile* et *Initiative portant sur la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne*. Cette dernière étant devenue permanente, un ajustement dans le RMR 2014-2015 sera apporté afin de ne plus la présenter dans les programmes temporisés.

<sup>22</sup> Les dépenses réelles couvrent la période allant de 2011-2012 à 2013-2014.

<sup>23</sup> Les dépenses prévues couvrent la période allant de 2014-2015 à 2016-2017.

<sup>24</sup> Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les dépenses totales prévues de DEC sont à la baisse en 2014-2015 pour s'établir à 247,8 millions de dollars. La baisse des budgets des programmes temporisés est attribuable à la fin du programme *Fonds d'amélioration d'infrastructure communautaire*. Toutefois, DEC poursuivra en 2014-2015 la prestation des deux initiatives ponctuelles au Québec, soit, l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile* (2013-2020) et l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*.<sup>25</sup> DEC poursuivra également la prestation de l'initiative nationale *Initiative de développement économique pour la dualité linguistique* (2013-2018).

Dans les programmes de DEC, la légère augmentation de 3,8 millions de dollars des dépenses prévues entre 2013-2014 (236 millions de dollars) et 2014-2015 (240 millions de dollars) s'explique principalement par la hausse du réinvestissement des revenus tirés du remboursement des contributions par les clients. Le même ajustement n'est pas inclus dans les dépenses prévues pour 2015-2016 et 2016-2017, car l'autorité n'est pas obtenue à ce stade-ci.<sup>26</sup>

Pour 2016-2017, un budget supplémentaire de 4,5 millions de dollars est prévu pour l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*. Ceci explique l'écart observé entre 2015-2016 et 2016-2017 pour le budget des programmes temporisés.

## 1.6 Budget des dépenses par crédits votés

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits votés et des dépenses législatives de DEC, veuillez consulter les [Comptes publics du Canada 2014 sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#).<sup>ii</sup>

---

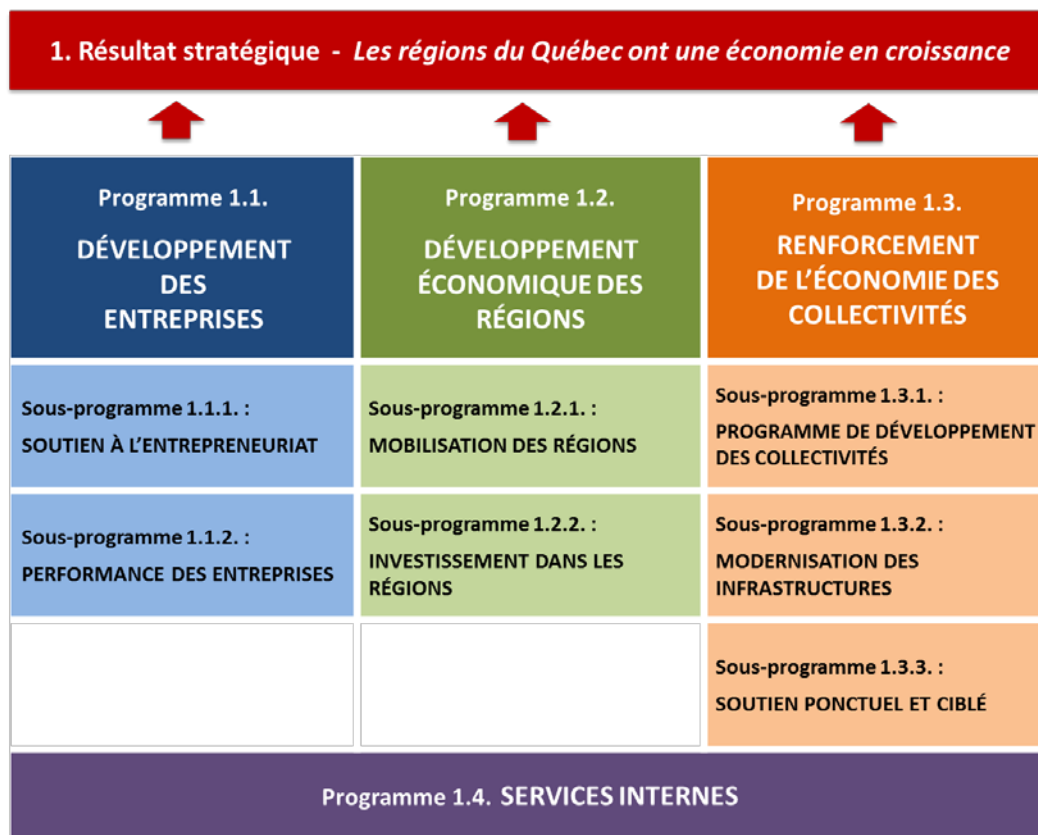
<sup>25</sup> Dans le cadre de l'*Initiative relance économique de Lac-Mégantic*, DEC va continuer de répondre aux besoins de la collectivité. Il a ainsi entrepris les démarches nécessaires afin d'étaler ses dépenses au cours des six prochaines années.

<sup>26</sup> Voir la ligne des dépenses totales du graphique 1- section 1.5.



## SECTION II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Cette section fournit des renseignements sur les résultats de DEC pour 2013-2014 par rapport aux résultats prévus et ce, en fonction des programmes et sous-programmes de son AAP.<sup>iii</sup>



## 2.1 Résultat stratégique (RS) : Les régions du Québec ont une économie en croissance

### Mesure du rendement global

Résultats globaux de DEC	Rendement 2013-2014		
Nombre total de projets appuyés <sup>27</sup>	1150 projets appuyés		
Nombre total de projets approuvés <sup>28</sup>	646 projets approuvés		
Dépenses réelles totales	225,9 millions de dollars		
Effet de levier <sup>29</sup>	2,62 dollars pour chaque dollar investi par DEC		
Indicateurs de rendement du RS	Cibles	Résultats réels <sup>30</sup>	Date de réalisation
Nombre de régions administratives du Québec ayant augmenté leur produit intérieur brut	17	NSP	1 <sup>er</sup> avril 2017
Pourcentage des collectivités <sup>31</sup> du Québec ayant amélioré leur performance économique <sup>32</sup>	65 %	NSP	1 <sup>er</sup> avril 2017

<sup>27</sup> Le nombre total de projets appuyés correspond aux projets pour lesquels des dépenses ont été effectuées par DEC au cours d'une période donnée. Le résultat ci-haut exclut les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

<sup>28</sup> Le nombre total de projets approuvés correspond aux projets nouvellement approuvés par DEC sur une période donnée. Le résultat ci-haut exclut les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

<sup>29</sup> L'effet levier compare l'aide financière approuvée par DEC avec le financement des promoteurs et des autres sources. Le résultat ci-haut exclut le financement associé au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

<sup>30</sup> Ne s'applique pas. Conformément au *Cadre de mesure du rendement* (CMR) de DEC, les indicateurs de rendement du résultat stratégique de l'organisation sont suivis et mesurés aux cinq ans. Ces données seront disponibles le 1<sup>er</sup> avril 2017.

<sup>31</sup> Par « collectivité », DEC entend les 104 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec.

<sup>32</sup> Indicateur mesuré par la progression des variables d'ordre économique de l'indice de développement économique de DEC (ex. : taux d'activité, d'entrepreneuriat et d'établissements exportateurs, valeur des permis de bâtir, productivité, etc.).

## Analyse du rendement

Pour l'exercice financier 2013-2014, DEC dresse un bilan positif de son rendement global. En effet, il a contribué à la prospérité et à la croissance de l'économie des régions du Québec.

### *DEC fait une différence dans les régions du Québec par son action.*

- Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, DEC a investi 225,9 millions de dollars directement auprès des entreprises ou par le biais d'organismes à but non lucratif (OBNL), pour la réalisation de 1 150 projets. Il a approuvé 646 nouveaux projets en 2013-2014.
- Plus de 7 391 entreprises dans toutes les régions du Québec ont reçu en 2013-2014 un appui directement de DEC ou par l'entremise d'un OBNL qu'il aide.
- Chaque dollar dépensé par DEC en 2013-2014 a engendré 2,62 dollars en investissement dans les régions, ce qui est supérieur à son effet de levier enregistré en 2012-2013 (2,34 dollars).
- Selon Statistique Canada (2013)<sup>iv</sup>, grâce à son appui financier, les clients de DEC affichent une croissance de leur chiffre d'affaires, de leur niveau d'emploi et de leur productivité égale ou supérieure à un groupe témoin de non clients ainsi qu'un taux de survie plus élevé.

### *DEC favorise l'avancement au Québec des priorités et des stratégies nationales en matière de développement économique.*

- Au 31 mars 2014, DEC a complété la livraison au Québec du *Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire* (FAIC), un programme national de subventions et de contributions (S&C) découlant du *Plan d'action économique du Canada* (PAEC) de 2012. DEC a permis la réalisation de 302 projets permettant de générer des retombées économiques et d'améliorer la qualité de vie dans les collectivités dans l'ensemble du Québec. Totalisant 29,8 millions de dollars, l'aide apportée par le FAIC a servi à remettre en état et à améliorer les infrastructures communautaires existantes de portée locale, bénéficiant ainsi aux collectivités et entreprises du milieu.
- DEC a mis en œuvre deux nouvelles initiatives qui lui ont permis d'offrir un appui ponctuel et ciblé à des collectivités particulièrement vulnérables : l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*, et l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*.
- DEC a aussi favorisé l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Québec en leur versant 1,4 millions de dollars dans le cadre de 6 projets de l'IDE.
- DEC a fait la promotion des capacités des entreprises québécoises en vue de

maximiser au Québec les retombées générées par les grands projets d'acquisition du gouvernement du Canada, notamment les projets liés aux équipements de transport maritime, aérien et terrestre.<sup>33</sup>

***DEC se transforme et modernise ses façons de faire pour mieux servir sa clientèle***

- Dans l'exercice 2013-2014, DEC a atteint un taux de satisfaction de la clientèle de 94% par rapport à la livraison de ses programmes.<sup>34</sup>
- En conformité avec la *Politique sur les paiements de transfert*<sup>v</sup> et afin d'améliorer la prestation de ses programmes de S&C, DEC a revu et allégé les exigences en matière de surveillance et de rapports en fonction du risque. Il a intégré de façon systématique la gestion du risque tout au long du cycle de vie des projets. Cette transformation est alignée avec le *Chapitre 2 du Rapport du vérificateur général du Canada* (2012) portant sur la réforme des programmes de S&C<sup>vi</sup> qui recommande de simplifier les programmes de subventions et de contributions et de réduire le fardeau administratif des bénéficiaires.

---

<sup>33</sup> Il s'agit des efforts déployés par DEC en lien avec la politique des retombées industrielles et technologiques (RIT). Pour plus d'information sur la politique, veuillez consulter : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/rit/index.html>

<sup>34</sup> DEC, *Enquête annuelle de satisfaction de la clientèle*, Montréal (2013).



## 2.2 Programme 1.1 – *Développement des entreprises*



### Description

Le programme *Développement des entreprises* appuie les entreprises tout au long de leur cycle de vie afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les entreprises, particulièrement les PME, sont un moteur de développement économique. Elles sont reconnues pour générer une part importante de l'activité économique et pour créer des emplois dans les collectivités.

DEC contribue au renouvellement du bassin d'entreprises au Québec en appuyant l'émergence de nouvelles entreprises et, la relève entrepreneuriale. De même, DEC participe à rehausser la compétitivité des entreprises existantes et à soutenir leur pérennité en contribuant à l'amélioration leur performance. Pour y parvenir, il les encourage à se moderniser, à prendre de l'expansion, à lancer ou étendre leurs activités d'exportation, à renforcer leur capacité à innover, à commercialiser et à établir des partenariats.

Grâce à son programme de S&C, le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), DEC agit en «Développement des entreprises». Il intervient principalement auprès des entreprises et des organismes à but non lucratif (OBNL), en appui aux entreprises et aux entrepreneurs.

### Ressources financières<sup>35</sup> du programme 2013-2014 (en dollars)

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
152 565 372	152 565 372	153 560 384	147 594 134	(4 971 238)

<sup>35</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

**Ressources humaines<sup>36</sup> du programme 2013-2014 (équivalent temps plein – ETP)**

Prévu	Réel	Écart (réel moins prévu)
147	130	(17)

**Résultats du rendement du programme, 2013-2014**

Programme 1.1 : Développement des entreprises			
Résultats généraux	Rendement		
Nombre de projets appuyés <sup>37</sup> Dépenses réelles Part des dépenses réelles de DEC	652 projets 129,7 millions de dollars 57,4 % <sup>38</sup>		
Résultats finaux attendus <sup>39</sup> (mesurables après 3 ans)	Indicateurs de rendement	Cibles (31 mars 2015)	Résultats (2013- 2014) <sup>40</sup>
Le bassin d'entreprises au Québec est renouvelé	Taux de survie après 3 ans des entreprises appuyées dans leur démarrage	55 %	86 %
	Taux de survie après 3 ans des entreprises appuyées dans leur transfert	60 %	NSP <sup>41</sup>
Les entreprises du Québec sont compétitives	Taux de survie après 3 ans des entreprises appuyées dans leur développement	75 %	97 %

<sup>36</sup> La répartition des ressources humaines par programme de l'AAP constitue une estimation. Elle est présentée à titre indicatif seulement. Le nombre total d'ETP prévu est basé sur la masse salariale disponible et le salaire moyen des employés de DEC. L'attribution des ETP prévus par l'AAP s'effectue selon l'historique des heures travaillées par les employés, par programme. En ce qui a trait aux ressources humaines, la consommation réelle de DEC en 2013-2014 est similaire à celle de 2012-2013. Cette tendance sera prise en considération pour prévoir les dépenses et la consommation d'ETP.

<sup>37</sup> Le nombre total de projets appuyés correspond aux projets pour lesquels des dépenses ont été effectuées par DEC au cours d'une période donnée.

<sup>38</sup> Ce pourcentage exclut les dépenses en fonctionnement.

<sup>39</sup> Voir tableaux supplémentaires : Annexe 1 – Notes techniques sur les données de rendement.

<sup>40</sup> La cible de résultats pour cet indicateur a été fixée au 31 mars 2015. Dans l'attente de la mesure des résultats à cette date, DEC présente les résultats pour les projets qui ont été complétés en 2010-2011 pour lesquels on ne constate pas de date de fin d'existence trois ans après, soit en 2013-2014. Les résultats sont donc annuels.

<sup>41</sup> Aucune aide directe n'a été octroyée pour des projets de relève et de transfert d'entreprise. Toutefois, DEC a appuyé des entreprises en situation de relève et transfert par le biais du sous-programme : *Performance des entreprises*.

### Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014 dans le cadre du programme *Développement des entreprises*, DEC a contribué à renouveler le bassin d'entreprises et à rehausser la compétitivité des entreprises existantes.

- DEC a investi 129,7 millions de dollars pour appuyer la réalisation de 652 projets afin de favoriser l'essor des entreprises.
- 86 % des entreprises soutenues dans leur démarrage étaient toujours en activité 3 ans après la fin du financement accordé.
- 97 % des entreprises aidées dans leurs efforts de développement étaient toujours en activité 3 ans après la fin du financement accordé.

Au Québec et au Canada, un peu moins des deux tiers des entreprises survivent deux années après leur création et près du tiers atteignent la cinquième année. Une fois passé les cinq premières années d'existence, le taux de survie est meilleur et a tendance à se stabiliser. Le taux de survie des entreprises appuyées par DEC dans leur démarrage est inférieur à celui des entreprises appuyées dans leur développement.

Par ailleurs, les entreprises appuyées par DEC affichent en général un meilleur taux de survie que les autres entreprises. D'une part, l'aide consentie soutient leur pérennité en améliorant leur performance. D'autre part, la capacité de ces entreprises de mener à bien leur projet est vérifiée avant que DEC accorde son appui.

À cet égard, Statistique Canada conclut dans une étude réalisée en 2013<sup>42</sup> que les entreprises ayant bénéficié de l'appui de DEC affichent en moyenne un taux de survie plus élevé (85,3 %) que celui d'un groupe témoin composé de non clients (77,5 %), et ce, après 5 ans d'exploitation.

<sup>42</sup> Statistique Canada (2013), *Étude d'impact économique - 2001 à 2010*

## 2.2.1 Sous-Programme 1.1.1 – *Soutien à l’entrepreneuriat*

### Description

Le sous-programme (SP) *Soutien à l’entrepreneuriat* vise à accroître le bassin d’entreprises au Québec. Le dynamisme entrepreneurial québécois est inférieur à ce que l’on observe dans le reste du Canada<sup>43</sup> et sa décroissance dans les années à venir est anticipée.<sup>44</sup> DEC souhaite rehausser le dynamisme entrepreneurial partout au Québec. Il y parvient d’une part, en encourageant le pré-démarrage et le démarrage d’entreprises et en soutenant, d’autre part, la pérennité des entreprises déjà existantes par la planification de la relève et du transfert d’entreprises.

C’est grâce à son programme de S&C, le PDEQ, que DEC agit dans le SP *Soutien à l’entrepreneuriat*. Son intervention s’effectue auprès des entreprises et des OBNL en appui aux entreprises ou aux entrepreneurs tels que les centres d’entrepreneuriat, les incubateurs, les organismes de transfert et d’essaimage, etc.

### Ressources financières du sous-programme<sup>45</sup> 2013-2014 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D <sup>46</sup>	21 033 150	N/D

### Ressources humaines du sous-programme 2013-2014 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D	19	N/D

<sup>43</sup> Fondation de l’entrepreneurship (2014), *Indice entrepreneurial québécois : Qu’est-ce qui motive nos jeunes à faire le grand saut?* [http://blogue.entrepreneurship.qc.ca/index.php/actualites\\_fondation/indice-entrepreneurial-quebecois-2014-quest-ce-qui-motive-nos-jeunes-a-faire-le-grand-saut](http://blogue.entrepreneurship.qc.ca/index.php/actualites_fondation/indice-entrepreneurial-quebecois-2014-quest-ce-qui-motive-nos-jeunes-a-faire-le-grand-saut).

<sup>44</sup> MDEIE (2010), *Le renouvellement de l’entrepreneuriat au Québec : un regard sur 2013 et 2018*, [http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents\\_soutien/apropos/strategies/entrepreneuriat/renouvellement\\_entrepreneuriat.pdf](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/apropos/strategies/entrepreneuriat/renouvellement_entrepreneuriat.pdf).

<sup>45</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>46</sup> Le *Rapport sur les plans et priorités* de DEC pour 2013-2014 ne rendait pas compte au niveau des sous-programmes. L’information à cet effet sera disponible dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEC de 2014-2015.

**Résultat du rendement du sous-programme, 2013-2014**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles (2013-2014)	Résultats obtenus (2013-2014)
Sous-programme 1.1.1 : <i>Soutien à l'entrepreneuriat</i>			
Des entreprises sont démarrées ou transférées	Nombre d'entreprises démarrées	125	125
	Nombre d'entreprises transférées	5	N/D <sup>47</sup>

**Analyse du rendement et leçons retenues**

Le déficit entrepreneurial est un enjeu de taille au Québec. Il a un impact sur le démarrage et la relève d'entreprises. La revue de littérature de *l'évaluation sommative*<sup>vii</sup> du *Fonds démarrage et relève et du Fonds de soutien aux entreprises* réalisée en 2013-2014 révèle que le taux de retrait des entrepreneurs est élevé et que le principal obstacle au démarrage pour les entrepreneurs potentiels est le manque de financement.

Pour l'exercice financier 2013-2014, DEC a contribué à ce que 125 nouvelles entreprises soient démarrées au Québec, atteignant ainsi sa cible fixée. Quant aux nombres d'entreprises transférées, l'appui de DEC se manifeste indirectement dans le sous-programme *Performance des entreprises*.

DEC estime avoir favorisé le renouvellement du bassin d'entreprises au Québec durant l'année 2013-2014. Il a soutenu la réalisation de 116 projets afin de stimuler la création d'entreprises ou le transfert d'entreprises existantes. En 2013-2014, l'aide financière de DEC en entrepreneuriat s'est élevée à 18,3 millions de dollars.

<sup>47</sup> Aucun projet d'aide directe n'a été octroyé pour la relève ou le transfert d'entreprise. Toutefois, DEC a appuyé des entreprises en situation de relève ou transfert par le biais du sous-programme *Performance des entreprises*.

## 2.2.2 Sous-programme 1.1.2 – *Performance des entreprises*

### Description

Le SP *Performance des entreprises* a pour but d'accroître la performance et la compétitivité des entreprises du Québec. La productivité de l'économie québécoise est plus faible que la moyenne du reste du Canada,<sup>48</sup> et les gains de productivité passeront entre autres par des investissements réalisés par les entreprises du Québec.

En effet, dans un contexte marqué par une croissance économique lente et une concurrence mondiale accrue, les entreprises du Québec qui aspirent à se développer ou à assurer leur pérennité sont appelées à innover et à transformer leurs idées en occasions d'affaires, à rehausser leur productivité et à percer dans de nouveaux marchés.

DEC accompagne les entreprises des différentes régions du Québec pour relever ces défis. Il y parvient en les encourageant à investir pour optimiser leur production et accroître leurs efforts en innovation, en transfert technologique, en commercialisation et en exportation. DEC aide aussi la structuration des réseaux d'affaires dans lesquels les entreprises évoluent.

C'est grâce à son programme de S&C, le PDEQ, que DEC agit sur la performance des entreprises. Son intervention dans ce SP est destinée aux entreprises et aux OBNL en appui aux entreprises ou aux entrepreneurs comme, par exemple, les organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX) et les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). DEC finance également les activités du Réseau Entreprises Canada (REC).

### Ressources financières du sous-programme<sup>49</sup> 2013-2014 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D <sup>50</sup>	126 560 985	N/D

<sup>48</sup> CIRANO, Productivité et travail : [http://qe.cirano.qc.ca/theme/activite\\_economique/productivite\\_et\\_travail](http://qe.cirano.qc.ca/theme/activite_economique/productivite_et_travail).

<sup>49</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>50</sup> Le *Rapport sur les plans et priorités* de DEC pour 2013-2014 ne rendait pas compte au niveau des sous-programmes. L'information à cet effet sera disponible dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEC de 2014-2015.

**Ressources humaines du sous-programme 2013-2014 (équivalent temps plein-ETP)**

Ressources prévues	Ressources Réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D	111	N/D

**Mesure du rendement du sous-programme, 2013-2014**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles (2013-2014)	Résultats obtenus (2013-2014)
Sous-programme 1.1.2 : Performance des entreprises			
Les entreprises améliorent leur performance	Pourcentage des entreprises appuyées ayant maintenu ou augmenté leur chiffre d'affaires ou leur revenu auto-généré <sup>51</sup>	65 %	67 %

**Analyse du rendement et leçons retenues**

Le rendement de DEC en 2013-2014 dans le SP *Performance des entreprises* répond aux attentes. Malgré les défis auxquels elle a dû faire face, l'économie canadienne a fait preuve de résilience et affiche une reprise économique. Dans ce contexte, les entreprises québécoises ont profité des faibles taux d'intérêt pour agrandir leurs installations, optimiser leur chaîne de production ou encore développer de nouveaux produits, services et procédés. Ainsi, durant l'année 2013-2014, DEC a appuyé 536 projets, à hauteur de 111,4 millions de dollars, pour soutenir la prospérité et la compétitivité des entreprises du Québec.

Comme mentionné, DEC intervient directement auprès des entreprises et les rejoint aussi par l'entremise d'OBNL. Par son action, DEC a contribué en 2013-2014 au développement de plus de 4 520 entreprises. De ce nombre :

- 540 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement dans leur projet de productivité et d'expansion;
- 820 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en innovation et en transfert technologique;
- 2 817 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en exportation

<sup>51</sup> Dans le but d'améliorer la qualité et la fiabilité des données sur le rendement, les indicateurs sur le chiffre d'affaires et le revenu auto-généré ont été fusionnés. DEC a apporté cette correction à son *Cadre de mesure du rendement 2014-2015*.

et en commercialisation; et,

- 343 entreprises ont été appuyées directement ou indirectement en structuration des réseaux.

DEC a poursuivi son appui aux centres de services du Réseau Entreprises Canada (REC) au Québec (Info entrepreneurs à Montréal et Ressources entreprises à Québec). Ils fournissent des services d'information et de référencement pour diriger les entrepreneurs vers des ressources spécialisées. En 2013-2014, ces deux centres ont répondu à 23 380 demandes d'information. L'appui financier de DEC au moyen de son budget de fonctionnement représente un investissement total de 1,9 M \$.

De plus, 67 % des entreprises appuyées par DEC dans leur projet visant à améliorer leur performance ont vu leur chiffre d'affaires ou leur revenu auto-généré augmenter. De façon plus détaillée, cette proportion est même plus élevée pour les entreprises ayant réalisé des projets en productivité et expansion (71 %). Cette proportion est de 50% pour les entreprises ayant réalisé des projets en innovation et en transfert technologique et de 68 % pour les entreprises ayant réalisé des projets de commercialisation et exportation.

Par ailleurs, l'étude sur l'impact net des interventions de DEC auprès des entreprises, réalisée en 2013 par Statistique Canada,<sup>52</sup> confirme que l'aide de DEC augmente les chances de réussite des entreprises. Les entreprises appuyées par DEC affichent généralement une performance supérieure à celle du groupe de comparaison, tant pour le chiffre d'affaires que pour la productivité et l'emploi.

---

<sup>52</sup> Statistique Canada (2013), *Economic Impact Study - 2001 to 2010* (en anglais seulement).



## 2.3 Programme 1.2 – *Développement économique des régions*



### Description

Le programme *Développement économique des régions* vise à renforcer la base économique des régions afin de soutenir la croissance de l'économie du Québec. Les régions québécoises se distinguent, entre autres, par leur structure industrielle et certaines sont plus sensibles aux fluctuations économiques. La prospérité du Québec repose sur la participation des différentes régions à l'économie et ce, à la hauteur de leur plein potentiel.

DEC souhaite contribuer à bâtir des régions fortes et compétitives. Il y parvient en soutenant la prise en charge du milieu face à leur développement économique et en stimulant les investissements dans toutes les régions du Québec. C'est grâce à son programme de S&C, le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), que DEC agit sur le « Développement économique des régions ». Il intervient principalement par l'entremise d'organismes à but non lucratif (OBNL) à vocation économique.

**Ressources financières du programme<sup>53</sup> 2013-2014 (en dollars)**

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales pouvant être utilisées	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
39 283 744	39 283 744	39 482 396	39 132 388	(151 356)

**Ressources humaines du programme<sup>54</sup> 2013-2014 (équivalent temps plein- ETP)**

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
38	12	(26)

<sup>53</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>54</sup> La répartition des ressources humaines par programme de l'AAP constitue une estimation. Elle est présentée à titre indicatif seulement. Le nombre total d'ETP prévu est basé sur la masse salariale disponible et le salaire moyen des employés de DEC. L'attribution des ETP prévus par l'AAP s'effectue selon l'historique des heures travaillées par les employés, par programme. En ce qui a trait aux ressources humaines, la consommation réelle de DEC en 2013-2014 est similaire à celle de 2012-2013. Cette tendance sera prise en considération pour prévoir les dépenses et la consommation d'ETP.

## Mesure du rendement du programme 2013-2014

Programme 1.2 : Développement économique des régions			
Résultats généraux	Rendement		
Nombre de projets appuyés Dépenses réelles Part des dépenses réelles de DEC	113 projets 36,2 millions de dollars 16%		
Résultats finaux attendus (mesurables après 3 ans)	Indicateurs de rendement	Cibles (31 mars 2015)	Résultats (2013-2014)
Les régions du Québec ont une base économique renforcée	Montant des investissements totaux générés dans les régions appuyées ayant complété la mise en œuvre de leur projet de développement <sup>55</sup>	90 M\$	62 M\$ <sup>56</sup>
	Montant des dépenses des touristes hors Québec attirés dans les régions appuyées	9 G\$	6,7 G\$ <sup>57</sup>
	Montant des investissements directs étrangers maintenus ou attirés dans les régions appuyées	1,8 G\$	2,5 G\$ <sup>58</sup>

<sup>55</sup> Voir tableaux supplémentaires : *Annexe 1 – Notes techniques sur les données de rendement de DEC.*

<sup>56</sup> Le résultat cumulatif de la cible est de 62 M\$. Pour l'exercice 2013-2014, le résultat atteint est de 52,4 M\$.

<sup>57</sup> Le résultat cumulatif de la cible est de 6,7 M\$. Pour l'exercice 2013-2014, les données les plus récentes fournies par Tourisme Québec révèlent que les touristes hors Québec attirés dans les régions appuyées ont dépensé 3,4 milliards de dollars en 2012.

<sup>58</sup> Le résultat cumulatif de la cible est de 2,5 G\$. Pour l'exercice 2013-2014, le résultat atteint est de 1,65 G\$.

## Analyse du rendement et leçons retenues

Le rendement obtenu en 2013-2014 dans le cadre du programme *Développement économique des régions* indique que DEC est en voie d'atteindre ses cibles.

Au cours de 2013-2014, DEC a investi 36,2 millions de dollars dans 113 projets pour renforcer la base économique des régions du Québec.

Tout au long de l'année, DEC a contribué à créer de nouvelles possibilités dans les régions du Québec en misant sur leurs atouts respectifs. En 2013-2014, DEC et les bailleurs de fonds partenaires dans ses projets ont généré des investissements de 52,4 millions de dollars dans les régions en encourageant le milieu à mettre en œuvre leurs projets de développement. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012, les projets appuyés par DEC ont généré des investissements de l'ordre de 62 millions de dollars.

DEC a également contribué à attirer des touristes dans les différentes régions du Québec en provenance des autres provinces du Canada et de l'étranger. Les données les plus récentes fournies par Tourisme Québec révèlent que ceux-ci y ont dépensé 3,4 milliards de dollars en 2012, par une légère augmentation par rapport à 2011 (3,3 milliard de dollars).<sup>59</sup> DEC semble en voie d'atteindre sa cible cumulative de 9 milliards de dollars fixée au 31 mars 2015.

DEC a favorisé l'attraction d'investissements par des entreprises étrangères et des organisations internationales. Il a contribué à attirer 1,65 milliards de dollars en investissements en 2013. Cette performance qui s'explique par l'implantation et l'expansion dans le Grand Montréal de plusieurs filiales de sociétés étrangères. Ces investissements directs étrangers se sont concentrés principalement dans les industries de l'aérospatiale, des sciences de la vie, des technologies de la santé et des technologies de l'information et des communications.<sup>60</sup> Depuis 2011-2012, DEC a contribué à attirer 2,5 milliards de dollars en investissements, dépassant ainsi sa cible fixée au 31 mars 2015.

<sup>59</sup> Tourisme Québec (2013), *Le tourisme au Québec en bref – 2012* <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/publication/tourisme-quebec-bref-2012-286.html?categorie=53>.

<sup>60</sup> Montréal international (2013), *Bilan des activités 2013* <http://www.montrealinternational.com/publications/categories/bilan-des-activites> ET Québec International (2013), *Rapport annuel 2013* [http://www.quebecinternational.ca/media/2027260/rapann\\_qcint2013\\_vf.pdf](http://www.quebecinternational.ca/media/2027260/rapann_qcint2013_vf.pdf)

### 2.3.1 Sous-programme 1.2.1 – *Mobilisation des régions*

#### Description

Le sous-programme (SP) *Mobilisation des régions* a pour but de soutenir la prise en charge par le milieu de son développement pour renforcer la base économique des régions du Québec. La responsabilisation du milieu à l'égard de son développement économique et la synergie avec laquelle les acteurs interagissent sont des facteurs de réussite pour susciter la mise en place de projets porteurs d'avenir.

DEC appuie la croissance et la diversification des collectivités du Québec en soutenant la mobilisation et la concertation des divers intervenants, la planification de leur développement économique, le démarchage, la recherche de financement ainsi que la mise en œuvre d'initiatives structurantes, de relance ou de diversification.

C'est grâce à son programme de S&C, le PDEQ, que DEC agit sur la mobilisation des régions. Il intervient principalement par l'entremise d'OBNL à vocation économique, telles que les Corporations de développement économique communautaire (CDEC).

#### Ressources financières du sous-programme<sup>61</sup> 2013-2014 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D <sup>62</sup>	4 734 000	N/D

#### Ressources humaines du sous-programme 2013-2014 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources Réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D	6	N/D

<sup>61</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>62</sup> Le *Rapport sur les plans et priorités* de DEC pour 2013-2014 ne rendait pas compte au niveau des sous-programmes. L'information à cet effet sera disponible dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEC de 2014-2015.

## Mesure du rendement du sous-programme, 2013-2014

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles (2013-2014)	Résultats (2013-2014)
Sous-programme 1.2.1 : Mobilisation des régions			
Les collectivités prennent en charge leur développement économique	Pourcentage des collectivités appuyées qui mettent en œuvre des projets de mobilisation <sup>63</sup>	10 % <sup>64</sup>	33%

Analyse du rendement et leçons retenues
<p>En 2013-2014, DEC a octroyé 3,2 millions de dollars dans le cadre de 26 projets financés s'inscrivant dans le SP <i>Mobilisation des régions</i>.</p> <p>Dans le SP <i>Mobilisation des régions</i>, DEC appuie la réalisation de plans de relance et de diversification et la mise en œuvre de projets issus de tels plans. Ainsi, des 15 collectivités qui ont reçu un appui financier de DEC en 2013-2014 pour des projets visant leur mobilisation et leur développement, 5 ont mis en œuvre des projets issus d'une planification, soit 33% des collectivités soutenues.</p>

<sup>63</sup> Voir tableaux supplémentaires : *Annexe 1 – Notes techniques sur les données de rendement de DEC*

<sup>64</sup> La méthodologie du calcul de la cible de 10% du RPP 2013-2014 a été ajustée dans le RPP 2014-2015 afin d'être mesurée plus adéquatement.

### 2.3.2 Sous-programme 1.2.2 – *Investissement dans les régions*

#### **Description**

Le SP *Investissement dans les régions* vise à accroître les investissements dans les différentes régions du Québec afin de renforcer leur base d'activité économique. Les régions québécoises sont confrontées à une concurrence mondiale et, elles doivent se démarquer pour attirer les investissements requis pour maximiser leur croissance économique.<sup>65</sup>

Le Québec présente des atouts à mettre en valeur comme un accès au marché nord-américain, une économie diversifiée, des créneaux d'excellence, des travailleurs qualifiés, une qualité de vie enviable, des ressources abondantes, une offre touristique différenciée et bien plus encore.

DEC appuie les régions dans leurs efforts pour se doter des équipements nécessaires à l'exploitation de leurs atouts afin de stimuler les affaires et de générer des retombées économiques. Il y parvient également en valorisant la promotion des atouts régionaux en vue d'accroître les dépenses touristiques et l'attraction d'investissements directs étrangers (IDE) d'entreprises étrangères et d'organisations internationales.

C'est grâce à son programme de S&C, le PDEQ, que DEC intervient dans le SP *Investissement dans les régions*. Il s'adresse surtout à des OBNL comme les associations touristiques régionales ou sectorielles, les organisations vouées à l'attraction des IDE et les festivals.

---

<sup>65</sup> Centre sur la productivité et la prospérité (2010), *Ouverture aux investissements directs étrangers et productivité au Canada*, Montréal, Hautes études commerciales de Montréal.

**Ressources financières du sous-programme<sup>66</sup> 2013-2014 (en dollars)**

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D <sup>67</sup>	34 397 989	N/D

**Ressources humaines du sous-programme 2013-2014 (équivalent temps plein-ETP)**

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
N/D	6	N/D

**Mesure du rendement du sous-programme, 2013-2014**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles (2013- 2014)	Résultats (2013- 2014)
<i>Sous-programme 1.2.2 : Investissement dans les régions</i>			
Les régions du Québec attirent des investissements	Pourcentage des collectivités appuyées qui mettent en œuvre des projets d'équipements collectifs économiques	75 %	100 %
	Nombre de touristes hors Québec attirés dans les régions	5,4 M	6,6 M
	Nombre d'organisations internationales et d'entreprises étrangères maintenues ou attirées dans les régions appuyées	30	48

<sup>66</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>67</sup> Le *Rapport sur les plans et priorités* de DEC pour 2013-2014 ne rendait pas compte au niveau des sous-programmes. L'information à cet effet sera disponible dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEC de 2014-2015.



## Analyse du rendement et leçons retenues

En 2013-2014, le rendement dans le SP *Investissement dans les régions* dépasse les attentes. DEC a contribué aux efforts de positionnement concurrentiel des différentes régions du Québec afin qu'elles soient plus attrayantes et ouvertes sur le monde. Il a financé 87 projets à hauteur de 32,9 millions de dollars en 2013-2014 pour stimuler les investissements sous diverses formes au Québec.

Dans ce SP, DEC appuie, notamment la planification et la mise en œuvre de projets d'équipements collectifs économiques. Ainsi, les cinq collectivités qui ont reçu un appui financier de DEC en 2013-2014 pour des projets d'équipements collectifs économiques ont mis en œuvre des projets issus d'une planification. C'est là, 100% des collectivités soutenues.

DEC a également favorisé le rayonnement des atouts économiques régionaux et sectoriels du Québec sur la scène internationale. Il a appuyé la commercialisation de destinations ou d'événements d'envergure, comme des festivals, pour accroître la fréquentation touristique et générer des retombées économiques au sein des collectivités. Selon les données les plus récentes de Tourisme Québec, en moyenne près de 6,6 millions de touristes hors Québec ont sillonné ses différentes régions sur une base annuelle.<sup>68</sup>

Enfin, l'attraction de nouveaux investissements, surtout les investissements directs étrangers, demeure une priorité pour le gouvernement du Canada.<sup>69</sup> DEC a contribué à maintenir ou à attirer au Québec 48 entreprises étrangères et organisations internationales en 2013-2014.<sup>70</sup>

<sup>68</sup> Tourisme Québec (2013), *Le tourisme au Québec en bref*, <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/publication/tourisme-quebec-bref-2012-286.html?categorie=53>.

<sup>69</sup> Budget du Gouvernement du Canada : <http://www.budget.gc.ca/2013/home-accueil-fra.html>.

<sup>70</sup> Montréal international (2013), *Bilan des activités 2013* & Québec International (2013), *Rapport annuel 2013*.

## 2.4 Programme 1.3 – *Renforcement de l'économie des collectivités*



### Description

DEC conçoit, administre et met en œuvre des programmes nationaux ou des initiatives ponctuelles et ciblées. Ils ont tous pour objectif le renforcement de l'économie des collectivités afin d'accroître la croissance de l'économie du Québec.

DEC appuie ainsi le développement économique des collectivités et assure la gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures pour le Québec. Il soutient de plus l'activité économique des collectivités québécoises qui subissent un choc économique, qui vivent d'importants enjeux de développement ou qui saisissent des occasions d'affaires à long terme.

C'est grâce à un financement supplémentaire temporaire dédié du gouvernement du Canada ou à des fonds spécifiques alloués que DEC peut agir par l'entremise de son programme régulier de S&C, le *Programme de développement économique du Québec* (PDEQ), pour supporter le « Renforcement de l'économie des collectivités ».

DEC peut aussi y contribuer à l'aide d'une enveloppe permanente consacrée au *Programme de développement des collectivités* (PDC) et, par le biais duquel il intervient auprès des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des Centres d'aide aux entreprises (CAE).

**Ressources financières du programme<sup>71</sup> 2013-2014 (en dollars)**

Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
48 271 536	48 271 536	99 103 811 <sup>72</sup>	64 286 545	16 015 009

**Ressources humaines du programme<sup>73</sup> (équivalent temps plein – ETP)**

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel moins prévu)
30	52	22

**Mesure du rendement du programme, 2013-2014**

Programme 1.3 : Renforcement de l'économie des collectivités	
Résultats généraux	Rendement
Nombre de projets appuyés <sup>74</sup>	385 projets
Nombre de programmes nationaux et d'initiatives ponctuelles mis en œuvre <sup>75</sup>	8
Dépenses réelles	60 millions de dollars
Part des dépenses réelles de DEC	26,6 %

<sup>71</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>72</sup> Ce montant inclut le financement additionnel de 35 M\$ pour l'*Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*. DEC a entrepris les démarches pour étaler ses dépenses au cours des prochaines années et ce, de manière à pouvoir continuer à répondre aux besoins de la collectivité.

<sup>73</sup> La répartition des ressources humaines par programme de l'AAP constitue une estimation. Elle est présentée à titre indicatif seulement. Le nombre total d'ETP prévu est basé sur la masse salariale disponible et le salaire moyen des employés de DEC. L'attribution des ETP prévus par l'AAP s'effectue selon l'historique des heures travaillées par les employés, par programme.

En ce qui a trait aux ressources humaines, la consommation réelle de DEC en 2013-2014 est similaire à celle de 2012-2013. Cette tendance sera prise en considération pour prévoir les dépenses et la consommation d'ETP.

<sup>74</sup> Le résultat ci-haut exclut les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

<sup>75</sup> Les 8 programmes nationaux et initiatives ponctuelles mis en œuvre par DEC sont : *Programme de développement des collectivités* (PDC), *Fonds Chantiers Canada-* (FCC), *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale* (FIMR), *Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire* (FAIC), *Initiative de développement économique de la Feuille de route sur la dualité linguistique* (IDE), *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*, *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic* et l'*Ententes Canada-Québec pour appuyer la gestion durable des forêts québécoises*.

Résultats finaux attendus (mesurables après 3 ans)	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats (2013-2014)
Les collectivités du Québec ont une économie renforcée	Valeur des investissements totaux générés dans les collectivités		
	Programme de développement des collectivités ( Cible : 2014-2015)	744 M\$	481,9 M\$ <sup>76</sup>
	Fonds Chantier Canada et Fonds sur l'infrastructure municipale rurale <sup>77</sup>	N/A	N/A
	Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire <sup>78</sup> (Cible : 2013-2014)	60 M\$	66,9 M\$ <sup>79</sup>

### Analyse du rendement et leçons retenues

Grâce au rendement obtenu en 2013-2014 dans le cadre du programme *Renforcement de l'économie des collectivités*, DEC estime être en voie d'atteindre ses cibles de résultats le 31 mars 2015. Au total, DEC a conçu en 2013-2014 deux nouvelles initiatives,<sup>80</sup> mis en œuvre une initiative nationale,<sup>81</sup> administré deux fonds pour Infrastructures Canada et poursuivi la prestation de deux autres initiatives temporaires de S&C dans les collectivités québécoises.

L'intervention de DEC pour renforcer l'économie des collectivités au cours de l'année 2013-2014 a généré des investissements totalisant 301,9 millions de dollars.<sup>82</sup> L'initiative ponctuelle le *Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire* s'est terminée le 31 mars 2014 et a atteint les attentes par rapport à la cible fixée.

<sup>76</sup> Le résultat cumulatif de la cible est de 481,9 M\$. Pour l'exercice 2013-2014, le résultat atteint est de 255,2 M\$.

<sup>77</sup> Pour ces deux programmes, Infrastructure Canada rend compte directement au Parlement. Pour plus de détails sur les résultats, se référer au *Rapport ministériel sur le rendement* d'Infrastructure Canada.

<sup>78</sup> Cette initiative a pris fin le 31 mars 2014.

<sup>79</sup> Le résultat cumulatif pour la fin de cette initiative est de 66,9M\$. Pour l'exercice 2013-2014, le résultat atteint est de 43,2 M\$. La valeur des investissements totaux générés dans les collectivités correspond à la somme des coûts totaux des projets ayant été complétés en 2013-2014 (date réelle de fin de projet).

<sup>80</sup> Les deux nouvelles initiatives ponctuelles élaborées et livrées par DEC en 2013-2014 au Québec sont : *Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile* et *Initiative de relance économique de Lac-Mégantic*. Par ailleurs, le projet *Planétarium de Montréal* qui avait dû se terminer en 2013-2014 a été terminé en 2012-2013 pour un montant final de 48 M\$.

<sup>81</sup> Initiative nationale renouvelée : *Initiative de développement économique de la Feuille de route sur la dualité linguistique (IDE) 2013-2018*.

<sup>82</sup> Le résultat ci-haut exclut les projets associés au sous-programme *Modernisation des infrastructures*.

Grâce au renouvellement de l'initiative nationale IDE, DEC a contribué à stimuler le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Québec. Cette aide financière s'inscrit dans la continuité des efforts déployés en vertu de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013* et demeure fidèle aux engagements issus de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.

Dans le cadre de l'*Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile*, DEC a contribué à appuyer la transition économique des collectivités des municipalités régionales de comté (MRC) des Appalaches et des Sources, dépendantes de l'industrie de l'amiante chrysotile vers les secteurs secondaires et tertiaires.

Dans le cadre de l'*Initiative d'aide à la relance économique de Lac-Mégantic*, DEC favorise la relance économique et commerciale de cette communauté en déployant sur le terrain une équipe dédiée pour accompagner les acteurs du milieu dans leurs démarches de développement économique.

## 2.4.1 Sous-programme 1.3.1 – *Programme de développement des collectivités (PDC)*

### Description

Le sous-programme (SP) *Programme de développement des collectivités* (PDC) vise à aider le développement économique local en milieu rural afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Ce SP est appuyé par le programme national de S&C qui porte le même nom.

Le PDC soutient les collectivités rurales dans leurs efforts pour s'adapter en continu au contexte économique. Les collectivités rurales affichent une performance économique inférieure à la moyenne du Québec.<sup>83</sup> Au moyen de ce SP, DEC favorise la planification et le développement socio-économique des collectivités rurales du Québec, l'accès au capital, l'offre de services-conseils ainsi que l'appui à des projets locaux.

DEC livre le PDC au Québec par le biais des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les Centres d'aide aux entreprises (CAE), et ce, en vertu d'ententes de contributions.

### Ressources financières du sous-programme<sup>84</sup> 2013-2014 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel vs prévu)
N/D <sup>85</sup>	29 421 135	N/D

### Ressources humaines du sous-programme 2013-2014 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel vs prévu)
N/D	12	N/D

<sup>83</sup> DEC (2009), *Évaluation du Programme de développement des collectivités au Québec – rapport final* <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/evaluation/155/index.html>.

<sup>84</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>85</sup> Le *Rapport sur les plans et priorités* de DEC pour 2013-2014 ne rendait pas compte au niveau des sous-programmes. L'information à cet effet sera disponible dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEC de 2014-2015.

## Mesure du rendement du sous-programme, 2013-2014

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles (2013-2014)	Résultats (2013-2014)
Sous-programme 1.3.1 : <i>Programme de développement des collectivités (PDC)</i>			
Les collectivités sont économiquement durables	Nombre d'initiatives de développement économique mises en œuvre dans les collectivités suite à l'appui des SADC	315	549
	Pourcentage des entrepreneurs qui procèdent au pré-démarrage, au démarrage ou à l'acquisition d'une entreprise avec l'appui des SADC et des CAE	60 %	66%
	Pourcentage des entreprises qui réalisent des projets de redressement, d'expansion ou de modernisation avec l'appui des SADC et des CAE	75 %	78%

Analyse du rendement et leçons retenues
<p>Le rendement obtenu dans le SP <i>Programme de développement des collectivités</i> satisfait aux attentes en 2013-2014. DEC a appuyé financièrement 56 SADC situées dans les régions rurales désignées ainsi que 10 CAE situés dans des zones périurbaines défavorisées. Durant l'exercice 2013-2014, DEC a versé environ 28,5 millions de dollars à ces organismes dans le cadre de 71 ententes de contribution.</p> <p>Par le biais des SADC, DEC a atteint ses cibles de résultats au 31 mars 2014. Les SADC ont mis en œuvre 549 initiatives de développement économique dans des collectivités, soit beaucoup plus que l'objectif de 315 initiatives fixé à partir des résultats de 2011-2012 (342 initiatives) et 2012-2013 (290 initiatives). Avec l'aide des SADC et des CAE, 66 % des entrepreneurs appuyés ont procédé au prédémarrage, au démarrage ou à l'acquisition d'une entreprise, tandis que 78 % des entreprises ont réalisé leur projet de redressement, d'expansion ou de modernisation.</p> <p>L'évaluation sommative du <i>Fonds démarrage et relève</i> et du <i>Fonds de soutien aux entreprises</i><sup>86</sup> réalisée en 2013-2014 présente des résultats positifs quant à l'impact de l'aide accordée aux entreprises par les SADC. Dotés d'une enveloppe budgétaire totale</p>

<sup>86</sup> Évaluation sommative du *Fonds démarrage et relève* et du *Fonds de soutien aux entreprises*.

de 28,3 millions de dollars, les Fonds ont permis la création de 139 emplois et le maintien de 685 emplois. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de près de 75 % des entreprises échantillonnées lors de l'évaluation a augmenté.

Une étude réalisée par Statistique Canada<sup>87</sup> a comparé le rendement des entreprises soutenues par le PDC et à celui d'un groupe d'entreprises similaires n'ayant pas reçu d'aide. Les résultats de cette étude concluent que le PDC a un effet positif sur les entreprises appuyées par rapport au groupe de comparaison entre 2005 et 2010. En effet, les entreprises appuyées affichent une meilleure performance entre autres en ce qui concerne la croissance de l'emploi, le taux de survie, la valeur des ventes et la productivité.

---

<sup>87</sup> Troisième étude de Statistique Canada du PDC- 2013.



## 2.4.2 Sous-programme 1.3.2 – *Modernisation des infrastructures*

### Description

Le SP *Modernisation des infrastructures* vise à assurer une gestion saine et efficace des programmes dédiés aux infrastructures afin de renforcer l'économie des collectivités du Québec. Les infrastructures publiques sont un facteur clé du développement économique.

DEC agit à titre de partenaire d'exécution d'Infrastructure Canada pour l'administration au Québec du *Fonds Chantiers Canada* (volet Collectivités et Grandes villes, FCC) et du *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale* (FIMR).<sup>88</sup>

Ces programmes de S&C font l'objet d'ententes entre Infrastructure Canada et le gouvernement du Québec et s'adressent principalement aux municipalités.

### Ressources financières du sous-programme<sup>89</sup> 2013-2014 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel vs prévu)
N/D <sup>90</sup>	316 556	N/D

### Ressources humaines du sous-programme 2013-2014 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel vs prévu)
N/D	4	N/D

<sup>88</sup> DEC est responsable de la surveillance de l'utilisation des fonds pour le gouvernement fédéral. Il est également en charge de vérifier la conformité des projets avec les normes des Ententes cadres conclues et les modalités des programmes.

<sup>89</sup> Ce tableau comprend des dépenses de fonctionnement uniquement.

<sup>90</sup> Le *Rapport sur les plans et priorités* de DEC pour 2013-2014 ne prévoyait pas un rendre compte au niveau des sous-programmes. Les écarts financiers et en matière des ressources humaines seront disponibles dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEC de 2014-2015.

**Mesure du rendement du sous-programme, 2013-2014**

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles (2013-2014)	Résultats (2013-2014)
<b>Sous-programme 1.3.2 : Modernisation des infrastructures</b>			
Les collectivités du Québec disposent d'infrastructures publiques améliorées	Nombre de collectivités <sup>91</sup> qui disposent d'infrastructures publiques complétées selon les termes de l'entente de contribution	4	4 <sup>92</sup>

<b>Analyse du rendement et leçons retenues</b>
<p>Le rendement obtenu par DEC au cours de l'année 2013-2014 dans le SP <i>Modernisation des infrastructures</i> satisfait aux attentes. DEC est signataire, à titre de partenaire d'exécution fédéral, d'une Entente sur les niveaux de services avec Infrastructure Canada et les autres Agences de développement régional pour assurer la livraison des volets collectivités et grandes villes du programme <i>Fonds Chantier Canada</i>. À ce titre, DEC est l'interlocuteur privilégié auprès du gouvernement du Québec. Selon un modèle similaire, DEC assure également la livraison du programme <i>Fonds sur l'infrastructure municipale rurale</i>. Au total, 185 projets étaient toujours actifs pour ces programmes à la fin de l'exercice financier 2013-2014.</p> <p>Les données sur le rendement proviennent du gouvernement du Québec. Un suivi de l'évolution du programme (engagements et évolution des projets) est effectué auprès de Québec de façon régulière, notamment lors des comités de gestion conjoints Canada-Québec. Le gouvernement du Québec nous a informés que 4 collectivités ont bénéficié d'infrastructures publiques complétées au 31 mars 2014. Les données présentées sont basées sur les projets complétés du <i>Fonds Chantier Canada</i> volets collectivités et Grandes Villes. Tous les projets du FIMR ont été complétés en 2012-2013.<sup>93</sup></p> <p>Les faits saillants du rendement relatif aux programmes d'infrastructures se trouvent dans les <i>Rapports ministériels sur le rendement</i> d'Infrastructure Canada.<sup>94</sup></p>

<sup>91</sup> Dans le cadre du SP *Modernisation des infrastructures*, le découpage territorial du Québec diffère du reste de l'AAP de DEC afin de faciliter la collaboration avec le gouvernement du Québec. Ce découpage se compose de 17 régions administratives qui incluent les municipalités, municipalités régionales de comté, communauté métropolitaine ou régies inter municipales. Le nombre de collectivités présenté dans le tableau est le cumul des municipalités, municipalités régionales de comté, communauté métropolitaine ou régies inter municipales dans les 17 régions administratives du Québec qui disposent d'infrastructures publiques complétées selon les termes de l'entente de contribution tel que déclaré par le gouvernement du Québec.

<sup>92</sup> Les résultats sont basés sur les projets complétés pour le *Fonds Chantiers Canada* (volet Collectivités et Grandes villes, FCC) uniquement. Les projets du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) ont été complétés en 2012-2013.

<sup>93</sup> Pour plus de détails sur les résultats sur le FIMR, se référer au site Web d'Infrastructure Canada : <http://www.infrastructure.gc.ca/>.

<sup>94</sup> Se référer au site Web d'Infrastructure Canada : <http://www.infrastructure.gc.ca/>.

### 2.4.3 Sous-programme 1.3.3 – *Soutien ponctuel et ciblé*

#### Description

Le SP *Soutien ponctuel et ciblé* vise à soutenir de façon ponctuelle l'activité économique des collectivités du Québec afin de stabiliser ou de renforcer leur économie. Le contexte changeant requiert une capacité d'action en temps réel, adaptée aux besoins majeurs du milieu ou qui répond à des priorités gouvernementales spécifiques.

DEC peut appuyer les collectivités du Québec qui vivent un choc économique, un désastre naturel ou des situations pouvant avoir une incidence non désirée sur leur développement économique, qui font face à d'importants enjeux de développement économique ou qui ont des occasions de développement susceptibles d'avoir des effets positifs sur les régions.

Le SP *Soutien ponctuel et ciblé* s'adresse principalement aux entreprises et aux OBNL. C'est à l'aide de financements supplémentaires temporaires dédiés du gouvernement du Canada ou de fonds spécifiques alloués à même son budget que DEC intervient dans ce SP.

#### Ressources financières du sous-programme<sup>95</sup> 2013-2014 (en dollars)

Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart (réel vs prévu)
N/D <sup>96</sup>	34 548 853	N/D

#### Ressources humaines du sous-programme 2013-2014 (équivalent temps plein-ETP)

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (réel vs prévu)
N/D	37	N/D

<sup>95</sup> Ce tableau comprend les dépenses de subventions, de contributions et de fonctionnement.

<sup>96</sup> Le *Rapport sur les plans et priorités* de DEC pour 2013-2014 ne prévoyait pas un rendre compte au niveau des sous-programmes. Les écarts financiers et en matière des ressources humaines seront disponibles dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de DEC de 2014-2015.

## Mesure du rendement du sous-programme, 2013-2014

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles (2013-2014)	Résultats (2013-2014)
Sous-programme 1.3.3 : <i>Soutien ponctuel et ciblé</i>			
Les collectivités disposent d'un soutien ponctuel pour stabiliser ou renforcer leur économie	Pourcentage des collectivités appuyées qui bénéficient d'un soutien ponctuel : <sup>97</sup>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)</li> </ul>	85%	82%

### Analyse du rendement et leçons retenues

Pour 2013-2014, le rendement dans le SP Soutien ponctuel et ciblé satisfait aux attentes. DEC a versé 31,5 millions de dollars pour appuyer la réalisation de 314 projets dans le cadre de quatre initiatives, dont deux nouvellement conçues et une renouvelée en cours d'année,<sup>98</sup> afin de répondre en temps réel aux besoins du milieu et aux priorités gouvernementales. Il a ainsi soutenu de façon ponctuelle l'activité économique pour presque la totalité des collectivités visées afin de stabiliser ou de renforcer leur économie.

#### **Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)**

Au 31 mars 2014, DEC a finalisé la livraison du FAIC, un programme national de S&C découlant du *Plan d'action économique du Canada* de 2012. À l'aide du FAIC, DEC a appuyé la remise en état et l'amélioration, y compris l'agrandissement, d'infrastructures communautaires existantes.

- Au total, DEC a appuyé la réalisation de 302 projets, dont les dépenses se sont élevées à 29,8 millions de dollars.

#### **Initiative de développement économique – Dualité linguistique (IDE) 2013-2018**

Les collectivités appuyées dans le cadre de l'IDE 2013-2018 sont les communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM) du Québec.

- DEC a appuyé la réalisation de 6 projets, à hauteur de 1,4 millions de dollars.
- Sur les 62 CLOSM répertoriées au Québec, 9 collectivités ont bénéficié d'un soutien ciblé en 2013-2014, soit 15 % des collectivités ciblées.

<sup>97</sup> Pour plus de détails concernant l'initiative nationale IDE, les deux initiatives ponctuelles et le FAIC, se référer au site Web de DEC: <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/pdeq/faic.html>.

<sup>98</sup> Les deux nouvelles initiatives ponctuelles élaborées et livrées par DEC en 2013-2014 au Québec sont : l'Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile et l'Initiative de relance économique de Lac-Mégantic.

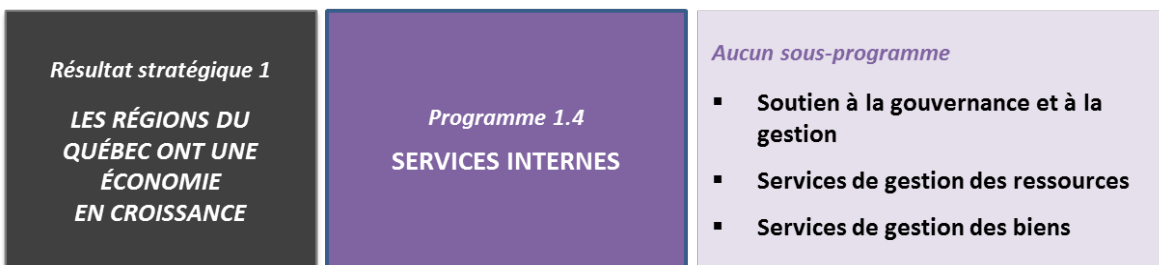
***Initiative canadienne de diversification économique des collectivités tributaires du chrysotile***

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dollars sur 7 ans;
- Vise à accompagner les collectivités et les entreprises des MRC des Appalaches et des Sources dans leurs efforts pour diversifier et renforcer leur base économique et ainsi accroître ainsi leur potentiel de croissance à long terme;
- 126 rencontres avec des clients potentiels et des partenaires de développement économique ont eu lieu sur les territoires desservis;
- 11 ententes de contribution conclues en 2013-2014 pour un montant d'aide approuvée qui se chiffre à 3,7 millions de dollars.

***Initiative de relance économique de Lac-Mégantic***

- Dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur 7 ans, elle se décline en trois volets : la reconstruction de la Ville, l'aide directe aux entreprises et la création de deux fonds d'investissements gérés par la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la région de Mégantic;
- Vise à apporter un appui à la relance économique et à la reconstruction de la ville suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013;
- Déploiement d'une équipe dédiée sur le terrain pour accompagner les acteurs du milieu dans leurs démarches de développement économique. Entre le lancement de l'Initiative et mars 2014, l'équipe a participé à plus de 55 rencontres avec des entrepreneurs, des officiels de la ville et des intervenants économiques locaux;
- 4 ententes de contribution conclues pour un montant d'aide totale qui se chiffre à 6 millions de dollars.

## 2.5 Programme 1.4 – *Services internes*



### Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services immobiliers, services du matériel, services de gestion des acquisitions et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'ensemble d'une organisation et non celles attribuées uniquement à un programme. Ils permettent une meilleure efficacité lors de la livraison des programmes et contribuent ainsi à une offre de service de qualité aux Canadiens.

### Ressources financières du programme<sup>99</sup> 2013-2014 (en dollars)

Dépenses budgétaires	Dépenses prévues	Autorisations <sup>100</sup>	Dépenses réelles	Écart (réel moins prévu)
14 810 720	14 810 720	15 745 105	18 292 750	3 482 030

<sup>99</sup> Ce tableau comprend des dépenses de fonctionnement uniquement.

<sup>100</sup> Les autorisations parlementaires sont accordées par crédits globaux. Ainsi, les autorisations par programme de l'*Architecture d'alignement de programme* (AAP) constituent des estimations et sont présentées à titre indicatif seulement.

**Ressources humaines du programme<sup>101</sup> 2013-2014 (équivalent temps plein – ETP)**

Ressources prévues	Ressources réelles	Écart (prévu vs réel)
99	138	39

**Analyse du rendement et leçons retenues**

Comme mentionné dans la Section 1, les tendances des dépenses réelles pour le programme *Services internes* sont à la baisse depuis 2011-2012. En effet, les mesures d'économies et d'efficience mises en place jusqu'à présent ont permis à DEC de réduire les dépenses pour ce programme de 23 millions de dollars en 2011-2012 à environ 18 millions de dollars en 2013-2014. DEC est en voie d'atteindre ses objectifs de modernisation et de transformation et ce, dans le respect de ses engagements.

La consommation réelle d'ETP en 2013-2014 pour le programme *Services internes* (138 ETP) est supérieure à ce qui avait été prévu dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour le même exercice (99 ETP). Cependant, il est important de noter que les ETP prévus en 2013-2014 ont été sous-estimés en comparaison à ceux prévus pour le même programme en 2014-2015 (120 ETP).

L'écart observé entre la prévision, qui aurait dû être de l'ordre de 120 ETP, et les ressources réelles de 138 ETP s'explique notamment par la volonté de DEC de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre de sa transformation et de sa modernisation.

Voici quelques exemples d'initiatives poursuivies, terminées ou dont la réalisation a été accélérée en 2013-2014 :

- Mise en œuvre de l'analyse des projets d'aide financière en fonction du risque;
- Analyse inter agences des besoins pour le développement d'un système de gestion gouvernementale de subventions et contributions (S&C);
- Mise en œuvre des processus opérationnels communs en ressources humaines;
- Préparation à la migration vers le progiciel de gestion intégrée *PeopleSoft*;
- Maximisation de l'utilisation de l'entrepôt de données, des tableaux de bord et des rapports automatisés pour la prise de décisions et la reddition de comptes;
- Poursuite de l'implantation de la gestion électronique des documents;
- Actualisation des stratégies de communication interne et externe;
- Renouvellement de la présence Web du Gouvernement.

<sup>101</sup> La répartition des ressources humaines par programmes de l'AAP constitue une estimation. Elle est présentée à titre indicatif seulement. Le nombre total d'ETP prévus est basé sur la masse salariale disponible et le salaire moyen des employés de DEC. L'attribution des ETP prévus dans le programme *Services internes* s'effectue selon la définition des services internes fournie par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) dans le cadre du *Profil des Services internes du gouvernement du Canada*. Toutefois, comme convenu avec le SCT, le regroupement *Services de gestion et de surveillance* pour DEC, à l'instar des autres Agences de développement régional du Canada, exclut la conception et la gestion des programmes, politiques, normes et lignes directrices ainsi que les relations gouvernementales. Les ressources affectées à ces services sont donc réparties dans les autres programmes et sous-programmes de DEC. En ce qui a trait aux ressources humaines, la consommation réelle de DEC en 2013-2014 est similaire à celle de 2012-2013. Cette tendance sera prise en considération pour prévoir les dépenses et la consommation d'ETP.





## **SECTION III : Renseignements supplémentaires**

### **3.1 Faits saillants des états financiers**

Les points saillants financiers présentés ci-dessous donnent un aperçu de la situation et des opérations financières de DEC. Les états financiers non audités sont dressés conformément aux conventions comptables du gouvernement, qui reposent sur les principes de comptabilité généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

À noter que les dépenses réelles présentées dans les tableaux des sections I et II du présent rapport sont préparées selon la comptabilité de caisse, tandis que les faits saillants financiers ci-après, le sont suivant la comptabilité d'exercice. Des tableaux conciliant ces deux méthodes comptables sont disponibles dans les notes complémentaires aux états financiers de DEC.

Un état des résultats prospectifs plus détaillé et des notes afférentes, comprenant un rapprochement des coûts de fonctionnement net et des autorisations demandées, peut être trouvé sur [le site Web de DEC](#).<sup>102</sup>

---

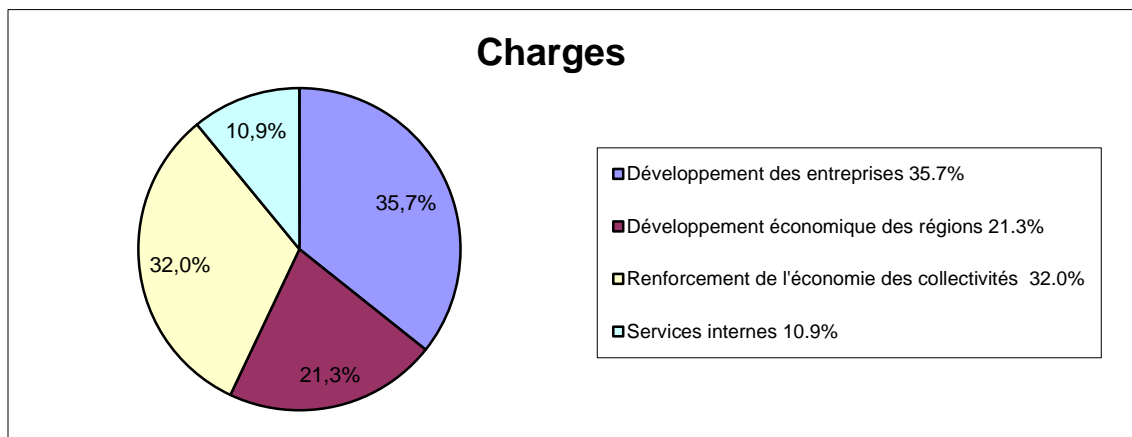
<sup>102</sup> Se référer au site Web de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html>.

### 3.1.1 État condensé des opérations et situation financière nette ministérielle

<b>État condensé des opérations et de la situation financière nette ministérielle (non audité) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (En dollars)<sup>viii</sup></b>					
<b>Renseignements financiers</b>	<b>Résultats attendus 2013-2014</b>	<b>Résultats réels 2013-2014</b>	<b>Résultats réels 2012-2013</b>	<b>Écart (résultats réels 2013-2014 moins résultats attendus 2013-2014)</b>	<b>Écart (résultat réels 2013-2014 moins résultats réels 2012-2013)</b>
Total des charges <sup>103</sup>	187 643 000	184 836 195	224 220 083	(2 806 805)	(39 383 888)
Total des revenus	0	0	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	187 643 000	184 836 195	224 220 083	(2 806 805)	(39 383 888)
Situation financière nette du ministère	(3 181 000)	(2 364 305)	(2 750 846)	816 695	386 541

<sup>103</sup> Les dépenses correspondent aux ressources économiques utilisées par DEC au cours d'une période pour faire la prestation des programmes de son AAP. Elles sont de deux types : (i) paiements de transfert; et, (ii) fonctionnement. Or, les dépenses calculées dans le cadre de l'*État des résultats prospectif* (section III) diffèrent de celles présentées dans les sections I et II du RPP, puisque les contributions remboursables sans condition ne sont pas comptabilisées comme des prêts, réduisant ainsi les dépenses totales en paiements de transfert.

## Les charges



- En 2013-2014, les charges totales de DEC se sont chiffrées à 184,8 millions de dollars, en baisse de 39,4 millions de dollars (18 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la fin du financement de l'*Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec* (IPREFQ) et de l'initiative visant l'appui aux croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay.
- En effet, les charges en paiement de transfert, qui totalisent 136,5 millions de dollars, ont fléchi de 21 % entre 2012-2013 et 2013-2014. Les charges de fonctionnement ont quant à elles connu une baisse de 7 % pour atteindre 48,3 millions de dollars au 31 mars 2014. Le tableau 3.1.1 montre que DEC a engagé moins de charges que prévu en 2013-2014 (-2,8 millions de dollars). Cet écart est notamment attribuable aux mesures appliquées par DEC en 2012-2013 conformément à son *Plan d'action pour la réduction du déficit* (PARD).
- Le graphique ci-haut illustre la répartition des charges totales de DEC par l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) au 31 mars 2014 :
  - 66,0 millions de dollars (35,7 %) en Développement des entreprises
  - 39,4 millions de dollars (21,3 %) en Développement économique des régions
  - 59,2 millions de dollars (32,0 %) en Renforcement de l'économie des collectivités
  - 20,2 millions de dollars (10,9 %) en Services internes

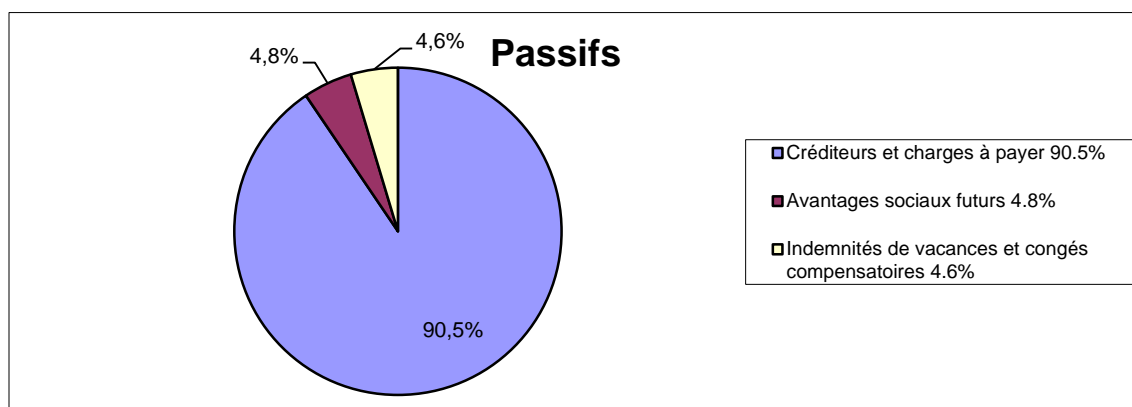
## Les revenus

- Retournés au Trésor, les revenus de DEC sont déclarés dans ses états financiers comme étant gagnés pour le compte du gouvernement. En 2013-2014, les revenus totaux bruts de DEC se sont chiffrés à 656 000 dollars, une augmentation de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus consistent principalement en frais d'intérêts facturés lors des défauts de paiement.

## 3.1.2 État condensé de la situation financière

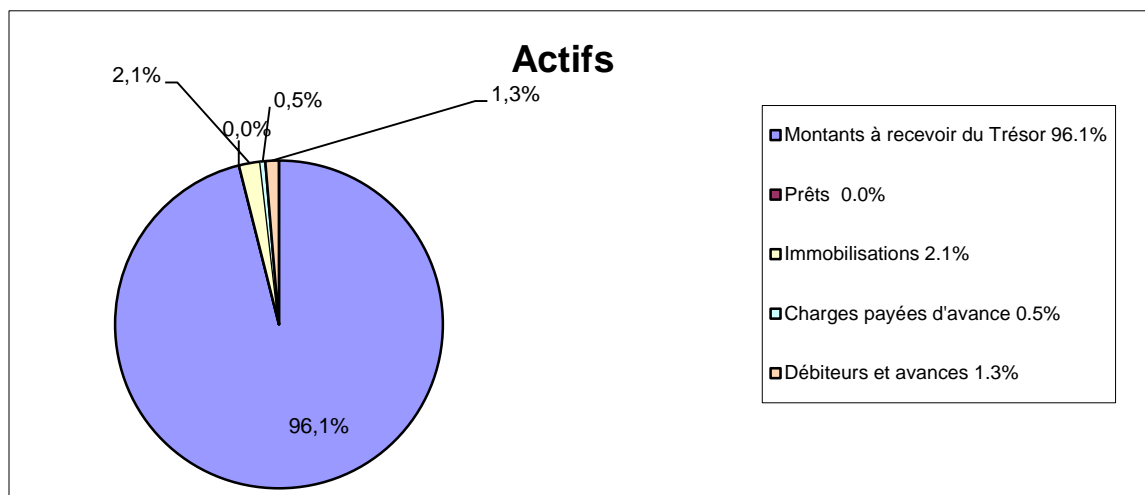
<b>Développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>			
<b>État condensé de la situation financière (non audité)</b>			
<b>Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 (En dollars)</b>			
<b>Renseignements financiers</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2012-2013</b>	<b>Écart (2013-2014 moins 2012-2013)</b>
Total des passifs nets	33 572 155	57 377 940	(23 805 785)
Total des actifs financiers nets	30 396 774	53 580 994	(23 184 220)
<b>Dette nette du ministère</b>	3 175 381	3 796 946	(621 565)
<b>Total des actifs non financiers</b>	811 076	1 046 100	(235 024)
<b>Situation financière nette du ministère</b>	(2 364 305)	(2 750 846)	386 541

## Les passifs



- Au 31 mars 2014, le passif net de DEC s'élevait à 33,6 millions de dollars, en baisse de 41 % par rapport au total des passifs de 2012-2013. Cette diminution est en partie attribuable aux créditeurs de fin d'exercices en baisse, de même qu'aux obligations réduites quant aux avantages sociaux futurs.
- Les comptes créditeurs et les charges à payer représentent la plus grande partie des passifs, soit 90,5 % (30,4 millions de dollars) du total net des passifs. Les avantages sociaux futurs ainsi que les indemnités de vacances et les congés compensatoires constituent respectivement 4,8 % (1,6 millions de dollars) et 4,6 % (1,5 million de dollars) du passif net de l'organisation.

## Les actifs



- Au 31 mars 2014, les actifs financiers nets se chiffraient à 30,4 millions de dollars, en baisse de 43 % par rapport au total des actifs de l'exercice précédent. Cette diminution est notamment attribuable à la réduction des charges à payer par DEC, tel que mentionné ci-haut. Les montants à recevoir du Trésor représentent la plus grande part des actifs financiers nets (96,1%) de l'Organisation. Le reste correspond aux postes débiteurs et aux avances (1,3 %). En contrepartie les prêts de DEC, détenus entièrement pour le compte du gouvernement, se chiffraient à 276,3 millions de dollars au 31 mars 2014, en hausse de 7 % par rapport à l'année 2012-2013, en raison de l'augmentation des contributions remboursables versées par l'organisation.
- Par ailleurs, les actifs non financiers de DEC s'établissaient à 811 000 dollars au 31 mars 2014, en baisse de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par la réduction des acquisitions d'immobilisations.

## 3.2 États financiers

Les états financiers non audités de DEC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013, le rapport d'audit des contrôles de base effectué par le Bureau du contrôleur général du Canada et le plan d'action de la direction qui y donne suite se trouvent sur le [site Web de DEC](#)<sup>ix</sup>

### 3.3 Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2013-2014* sont disponibles sur le [site Web de DEC](#)<sup>104</sup>

- *Stratégie ministérielle de développement durable;*
- *Renseignements sur les programmes de paiements de transfert;*
- *Vérifications internes et évaluations;*
- *Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes*
- *Rapport sur les frais d'utilisation;*
- *Annexe 1- Notes techniques sur les données de rendement de DEC*

### 3.4 Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la Politique publique en appliquant des mesures spéciales comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée [Dépenses fiscales et évaluations](#)<sup>x</sup>. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

---

<sup>104</sup> Se référer au site Web de DEC : <http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html>.

## SECTION IV : Coordonnées de l'organisation

Développement économique du Canada pour les régions du Québec

Édifice Dominion Square  
1255, rue Peel, bureau 900  
Montréal (Québec)

H3B 2T9

CANADA

Téléphone : 514-283-6412  
Télécopieur : 514-283-3302

Site Web : <http://www.dec-ced.gc.ca>

### Renseignements supplémentaires

L'information suivante se trouve sur le site Web de DEC :

Programmes de DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/index.html>

Organigramme de DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/agence/organigramme/organigramme.html>

Liste des bureaux d'affaires de DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/bureaux-affaires/affaires.html>

Guide de présentation d'un projet à DEC :

<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/programmes/guide.html>





## **Annexe : Définitions**

### ***Architecture d'alignement des programmes***

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

### ***Cadre pangouvernemental***

Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

### ***Cible***

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### ***Crédit***

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### ***Dépenses budgétaires***

Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

### ***Dépenses non budgétaires***

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### ***Dépenses prévues***

En ce qui a trait aux RPP et aux RMR, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1<sup>er</sup> février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

### ***Équivalent temps plein***

Mesure utilisée pour déterminer dans quelle mesure un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

### ***Indicateur de rendement***

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

### ***Plan***

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

### ***Priorité***

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

### ***Programme***

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

### ***Programme à durée temporaire***

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire ou programme à élimination graduelle. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

### ***Rapport ministériel sur le rendement***

Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

### ***Rapport sur les plans et les priorités***

Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

### ***Production de rapports sur le rendement***

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

### ***Rendement***

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats ses comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

### ***Résultat***

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

### ***Résultat stratégique***

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

### ***Résultats du gouvernement du Canada***

Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

### ***Structure de la gestion, des ressources et des résultats***

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.



## Notes de fin de document

---

- i Se référer au Cadre pangouvernemental :  
<http://tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>.
- ii Se référer au Comptes publics du Canada 2014 :  
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>.
- iii L'information sur les sources de données, leur traitement et leur fiabilité est disponible dans les tableaux supplémentaires sur le site WEB de DEC: (Voir Annexe 1- Notes techniques sur les données de rendement.)  
<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html>
- iv Statistique Canada (2013), Étude d'impact économique - 2001 à 2010.
- v La Politique sur les paiements de transfert requiert des ministères et agences que les exigences administratives sur les bénéficiaires soient en fonction du niveau de risque.  
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=13525&section=text>.
- vi Bureau du vérificateur général du Canada (2012), Chapitre 2 – Les réformes des programmes de subventions et de contributions  
[http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_oag\\_201210\\_02\\_f\\_37346.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201210_02_f_37346.html).
- vii Évaluation sommative du *Fonds démarrage et relève* et du *Fonds de soutien aux entreprises*.
- viii États Financiers prospectifs (non-audités) au 31 mars 2013 et 2014  
<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html>
- ix États financiers de DEC :  
<http://www.dec-ced.gc.ca/fra/publications/agence/rmr.html>
- x. Dépenses fiscales du gouvernement du Canada :  
<http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>.